

Sion - Tél. (027) 2 19 05 et 2 31 25  
Compte de chèques post. Ilc 5111  
Administration : Avenue du Midi 8  
Rédaction : Pré-Fleuri 11 - Bureau  
réd. pour le Bas-Valais : Martigny,  
av. de la Gare.

Règle des annonces : Publicitas sa  
Sion, av. du Midi 8, tél. (027) 2 44 22  
et ses  
agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association  
valais de football et d'athlétisme

# Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

PRIX DE L'ABONNEMENT  
1 an Fr. 37 50 | 3 mois Fr. 11.-  
6 mois Fr. 20.- | Le No Fr. -25  
Etranger : Demander les conditions

TARIF DE LA PUBLICITÉ  
Annonce . . . . 14 cts le mm  
Réclame . . . . 50 cts le mm  
Avis mortuaire . 30 cts le mm.  
Emplacement exigé + 20 %  
Réclame en première  
et dernière pages + 25 %

Une brochure qui mérite d'être lue

## POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

L'on sait que les 22, 23 et 24 septembre, se tiendra, à Sion, la Fête centrale de la Société des Etudiants suisses. A cette occasion, lors de la séance scientifique, qui se tiendra le dimanche matin, le Rd Père OP de Riedmatten exposera l'importante question de la « Réconciliation des Chrétiens ». Ce thème sera, ensuite, étudié, durant toute l'année par les différentes sections composant la Société.

Afin de bien situer le problème, la Fédération Romande de la Société des Etudiants suisses, qui est présidée par un Valaisan, M. François Bagnoud de Sierre, vient de publier un excellent Cahier sur lequel il vaut la peine de s'arrêter quelques instants.

Le but de cet ouvrage est clair : marquer par une publication spéciale, en cette année du Concile œcuménique, l'importance de la discussion centrale sur l'unité des Chrétiens.

Ce sont trois sections de Fribourg, comptant de nombreux Valaisans dans leurs rangs, qui ont été chargées de l'élaboration de cette remarquable brochure : Sarinia, Activista et Nui-thonia.

Dans son avant-propos, Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, en recommande vivement l'étude à ses diocésains. Elle les introduira, d'une manière sûre, dans le dédale des questions qui se posent à propos de la Réforme protestante et de ses conséquences. Pour que puisse se ressouder la chrétienté déchirée, il importe grandement de connaître les causes de la scission. Non pas pour jeter la pierre à qui que ce soit et se détourner par là de ses propres responsabilités. C'est trop facile et trop nuisible. Mais pour chercher, dans l'absolu respect de la vérité, et le climat d'une authentique charité, ce qui peut et doit nous unir en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Cette publication analyse, tout d'abord le scandale de la réforme. « Sur les deux milliards sept cent millions d'hommes répandus à l'heure actuelle sur la surface de la terre, un milliard huit cent millions vivent encore en dehors de l'influence du christianisme. Et les neuf cent millions de chrétiens, qui ne représentent guère le tiers de cette population, sont lamentablement divisés entre eux à côté des baptisés catholiques, en union avec le siège de Rome, au nombre d'environ quatre cent quatre-vingt millions, il y a deux millions de chrétiens orientaux séparés, quarante millions d'anglicans et deux cent dix millions de

protestants, eux-mêmes partagés entre des tendances fort diverses. Seule une moitié des chrétiens est catholique.

Telle est la situation brutale. Mais il ne suffit pas d'en prendre conscience et de s'étonner ; tous les chrétiens doivent y réfléchir ; tous doivent se demander s'ils peuvent, en sa présence, rester indifférents. Trois motifs doivent ici stimuler notre zèle : la volonté du Christ, le bien de nos frères séparés et enfin l'épanouissement même de notre Eglise ».

Les auteurs de cette brochure analysent ensuite, avec beaucoup de soin, les leçons de la Réforme dans ses causes, les événements de la Réforme, le problème de la Réforme catholique et des divisions protestantes, et le mouvement œcuménique, qui ne comprend pas l'Eglise catholique, mais dont le désir d'union paraît évident. « On trouvera une récente expression de cette volonté d'union dans la conception que le Conseil mondial s'est faite de son propre rôle : le Comité central — dont le secrétaire général est le très actif Dr W. A. Wissert Hooft — déclarait à Toronto : « Le Conseil mondial veut être au service des Eglises en vue de préparer la rencontre avec le Seigneur, qui ne connaît qu'un seul troupeau ».

Quant à la position de l'Eglise face au mouvement œcuménique, elle est la suivante : « Bien que l'Eglise catholique ne prenne point part aux congrès et autres réunions « œcuméniques », elle n'a jamais cessé, comme il ressort de plusieurs documents pontificaux, et elle ne cessera jamais à l'avenir, de suivre avec le plus grand intérêt et d'aider par d'instantes prières tout effort en vue d'obtenir ce que le Christ Notre Seigneur a tant à cœur, à savoir que tous ceux qui croient en lui soient consommés dans l'unité. Tous, mais surtout les prêtres et les religieux, doivent être stimulés et enflammés de zèle afin que, par leurs prières et leurs sacrifices, ils s'efforcent de féconder et de promouvoir cette œuvre ; qu'on rappelle à tous que rien ne prépare plus efficacement, pour ceux qui sont dans l'erreur, les voies à l'acceptation de la vérité de l'Eglise que la foi des catholiques prouvée par la pureté de leurs mœurs ».

Quatre chapitres composent encore ce Cahier : un document sur la position des autorités catholiques, dont nous venons de publier quelques extraits, un chapitre consacré à l'espé-

rance de l'œcuménisme, un autre sur notre devoir de catholiques et enfin un dernier traitant de la question : dialogue et prière.

Et la brochure conclut en ces termes : ce n'est pas sans un cœur rempli d'espérance chrétienne que les catholiques actuels prennent connaissance des efforts œcuméniques à l'intérieur du protestantisme... Il faut considérer cette évolution comme inspirée et guidée par l'Esprit de Dieu. Sans doute les événements des années de guerre

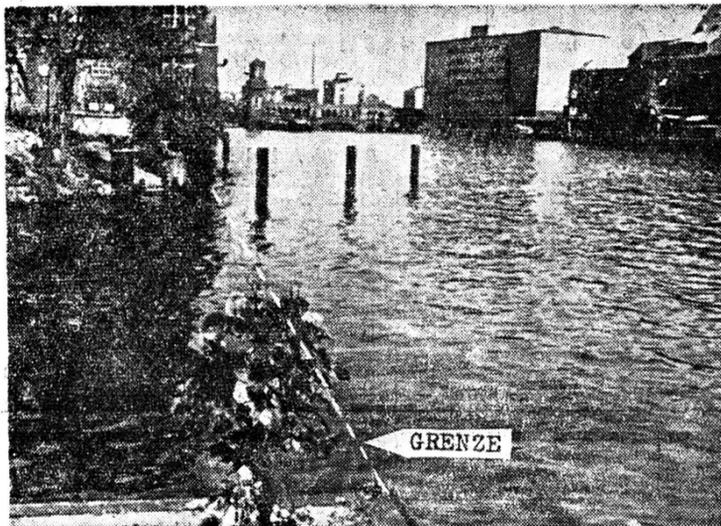
et d'après-guerre ont contribué à ce rapprochement et c'est un aspect que l'on ne saurait négliger : les crimes du nazisme et le terrible danger actuel du communisme international, ont montré aux chrétiens qu'ils ont des tâches et des responsabilités communes dans la défense des valeurs temporelles chrétiennes.

Il faut souhaiter que tous les intellectuels catholiques prennent conscience de cette évolution et adaptent pensée et action à ces nouvelles perspectives. Ce doit être particulièrement le cas des membres de la Société des Etudiants suisses, dont l'idéal a toujours été de se sentir profondément concernés par les problèmes de l'Eglise ».

Une brochure qui mérite vraiment d'être lue !

Ant.

## 14 Allemands de l'Est s'évadent en bateau



Un navire de plaisance, venant de Treptow en zone soviétique, avec 14 personnes à bord, a accosté sur la rive occidentale de la Sprée à Berlin, après avoir enivré le capitaine et le mécanicien. Les 14 passagers ont demandé le droit d'asile politique à Berlin-Ouest. Notre photo montre le canal de Lanwehr où le bateau a passé la frontière.

## Après l'accord des princes laotiens

### L'homme fort du Vientiane accepte

Le général Phoumi Nosavan, ministre de la défense du gouvernement nationaliste, s'est rendu hier matin à la Plaine des Jarres pour signer l'accord final sur la constitution d'un gouvernement de coalition. Il était accompagné d'une délégation gouvernementale ayant à sa tête le prince Boun Oum.

« Je ne puis dire exactement si je suis satisfait de l'accord conclu entre les trois tendances laotiennes, mais il constitue la seule solution à notre problème », a déclaré le général Phoumi, qui a souligné qu'il y aurait une ges-

tion commune de plusieurs ministères importants.

Comme on lui demandait si Vientiane désirait voir se réaliser rapidement une intégration militaire et administrative, ainsi que des élections générales, « l'homme fort de Vientiane » a répondu : « Nous n'avons pas encore abordé cette question, mais elle est inscrite à notre programme de travail. Celui-ci vise à la réalisation rapide de la mission d'un gouvernement d'union nationale ».

En ce qui concerne les possibilités qui existent de voir — selon l'accord

conclu à la conférence de Genève — les troupes étrangères se retirer du Laos dans un délai de 75 jours après la constitution d'un nouveau gouvernement, le général Phoumi a déclaré : « Cela est possible si tous les pays se montrent sincères dans l'application de cet accord ».

La délégation gouvernementale ne restera que quelques heures dans la Plaine des Jarres pour la signature d'un communiqué et du procès-verbal des négociations. Elle était attendue à Vientiane vers le milieu de l'après-midi.

## Aux Chambres fédérales

### Duttweiler n'était pas commode en politique

#### Dispositions en faveur des mineurs

La seconde semaine de travail de la session d'été des Chambres fédérales s'est ouverte mardi après-midi.

Au Conseil national, il appartient, tout d'abord, à M. Bringolf, président de l'assemblée, de prononcer l'éloge funèbre de M. Gottlieb Duttweiler, décédé la semaine passée. M. Bringolf ne manqua pas de relever le rôle éminent de commerçant et de créateur de méthodes modernes de distribution des marchandises et de denrées alimentaires, du défunt. M. Duttweiler avait su simplifier à l'extrême les rapports entre le producteur et le consommateur. Il s'est acquis dans ce domaine, des mérites durables. En outre, l'activité commerciale de M. Duttweiler s'est doublée d'une féconde activité culturelle. M. Bringolf releva enfin, qu'en politique le défunt n'avait pas toujours été un adversaire commode. Il laissera cependant un souvenir profond dans l'histoire économique et politique du pays.

En guise de conclusion, M. Bringolf exprima à Mme Duttweiler, à la famille du défunt ainsi qu'au groupe des Indépendants, les condoléances sincères du Conseil national.

Notons que le Conseil fédéral sera représenté officiellement aux obsèques qui se dérouleront aujourd'hui même à Zurich, par M. F. Wahlen, chef du département politique fédéral.

#### LA LOI SUR LE TRAVAIL

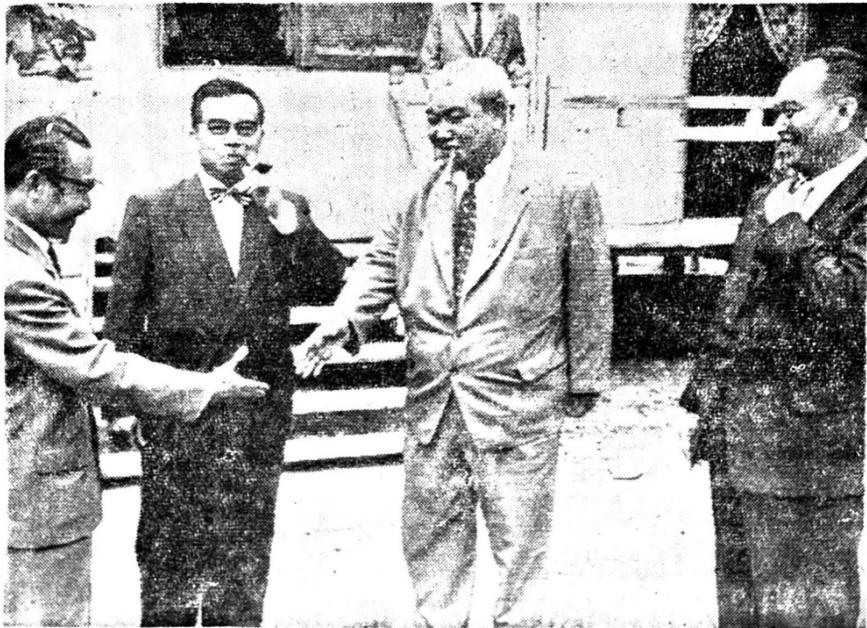
La Chambre Basse a repris, ensuite, son examen de la loi sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce, qui avait été interrompu lors de la session de printemps à l'article 27 relatif à la protection des jeunes gens.

La grosse question, à ce sujet, était de savoir jusqu'à quel âge les travailleurs des deux sexes devaient être réputés jeunes gens et bénéficier, dès lors, d'une protection spéciale.

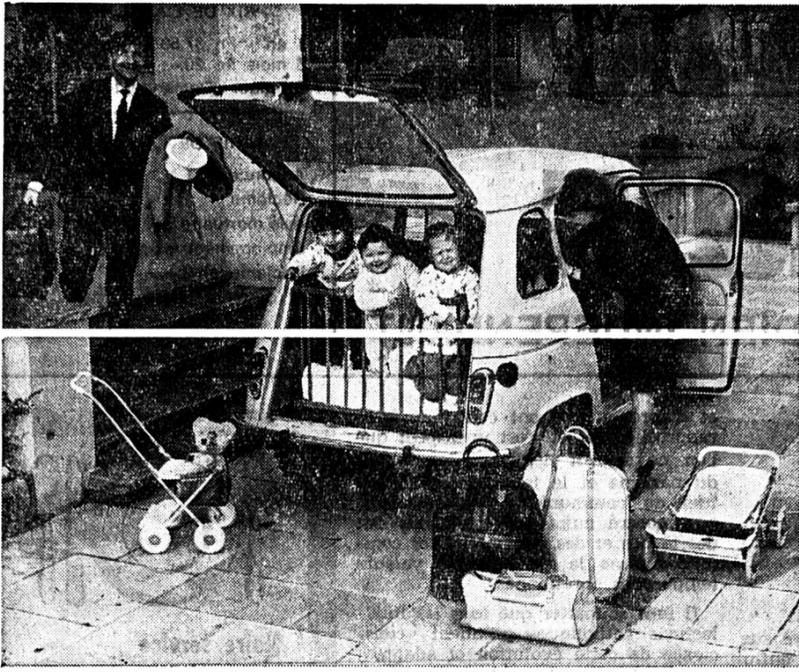
Le Conseil fédéral et la minorité de la commission étaient pour 18 ans révolus, alors que la majorité de la commission préconisait 19 ans, et M. Arnold (soc. de Zurich), 20 ans.

Au vote, la proposition de M. Arnold fut tout d'abord écartée par 70 voix contre 68 alors que la proposition de la majorité de la commission de la majorité de la commis-

(suite en page 7)



Comme nous l'avons signalé hier, les trois princes laotiens, réunis depuis quelques jours, sont parvenus à un accord et à la formation d'un gouvernement commun qui devrait enfin assurer la paix et la neutralité au Laos. Notre photo montre, de g. à dr., Soupanouvong (pro-communiste), Souvanna Phouma (neutraliste) Boun Oum (pro-occidental) et le général Phoumi Nosavan photographiés après l'accord (photo de Bangkok).



**RENAULT**

La voiture idéale pour la famille!  
De la place à profusion!

Cette famille, qui se rend chez ses grands-parents pour une visite de quelques jours, charge sur sa R4:

Tout un équipement de photo  
1 poste portatif  
des jumelles  
2 sacs contenant des langes, des biberons et des fruits  
1 petit sac de toilette  
1 parc d'enfant avec deux matelas en guise de lit roulant  
2 sacs de voyage pour les habits de sport  
1 valise

1 immense «sac-éléphant» contenant des cadeaux destinés aux grands-parents

1 voiture de sport miniature pour le tout petit  
1 voiture de sport pour bébé  
1 pot-de-chambre et tous les jouets dont les enfants ne veulent pas se séparer

La R4 s'accommode allègrement de tout ce chargement... et pourtant, elle sait se faire légère sur le budget familial!  
Prix à partir de Fr.5290.-

**RENAULT**

Genève, 7, Bd de la Cluse  
Zurich, Ankerstrasse 3  
Regensdorf, Riedthofstrasse 124

Tél. 022/26 13 40  
Tél. 051 /27 27 21  
Tél. 051 /94 48 51.

SION : Garage du Nord S.A., Avenue Ritz, tél. 2 34 44.

MONTHEY : F. et G. Morel, Garage du Stand, tél. (025) 4 21 60.

SIERRE : A. Zwissig, Garage des Alpes, tél. (027) 5 14 42.

VERNAYAZ : J. Vouilloz, Garage du Salentin, tél. (026) 6 57 05.

Charrat : J. Vanin, Garage de la Gare, tél. (026) 6 32 84 — Chippis : L. Tschopp, Garage, tél. (027) 5 12 99 — Grône : Théoduloz Frères, Garage Central, tél. (027) 4 21 09 — Leytron : M. Carruzo, Garage de la Poste, tél. (027) 4 72 65 — Martigny : M. Masotti, Garage de Martigny, tél. (026) 6 10 90 — Montana : P. Bonvin, Garage, tél. (027) 5 21 86 — Orsières : A. Arlettaz, Garage, tél. (026) 6 81 40 — Saint-Gingolph : W. Strub, Station-Service BP, tél. (021) 6 93 35 — Saint-Léonard : L. Farquet, Garage Touring, tél. (027) 4 42 96 Vouvry : J. Kölliker, Garage de Vouvry, tél. (025) 3 42 88

# Imprimerie Gessler

ACHETEZ AUJOURD'HUI - PAYEZ DEMAIN!

NOUVEAU

**CAMERAS 8 et 16 mm. APPAREILS DE PHOTOS**  
en tous genres. Enregistreurs 3 moteurs et surimpression. Projecteurs diap. et film 8 mm.

radio-grammo  
stéréo

Sensationnel : Tous les transistors japonais! Les meilleures marques allemandes

Avec antenne TV Modèles 1962

QUE LES MEILLEURES MARQUES  
Service et vente dans toute la Suisse  
VENTE ET CREDIT JUSQU'A 48 MOIS,  
MEME SANS ACOMPTÉ

TOUT POUR VOTRE FOYER, Bienne -  
Votre maison de confiance

Demandez aujourd'hui-même prospectus et conditions.  
Rue Hugli 3 G Tél. (032) 2 26 36

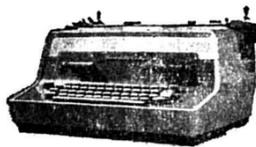
Frigidaires  
Machines à laver semi-automatiques et automatiques

## BUREAU „88” SA

Magasin rue des Remparts 25

SION

Organisation de bureau



VENTE LOCATION  
ATELIER DE REPARATION  
Agence exclusive

*Remington Rand*

Tél. (027) 2 37 73

Nouveau Cabinet Dentaire à Sion

cherche pour début août

demoiselle  
de réception

Ecrire sous chiffre P 21011 S à Publicitas Sion.

## BUREAU D'ARCHITECTURE A SION

cherche une

# secrétaire

ayant de bonnes notions de l'allemand.  
Entrée de suite ou à convenir.

Ecrire à Publicitas Sion sous chiffre P 9104 S.

**Vous partez!** Vous obtenez directement Tous les billets de Chemin de Fer et d'Avion, pour n'importe quelle destination en Suisse ou à l'Etranger à l'Agence de voyage



DUPUIS & CONTAT - SION  
Tél. 2 21 80.

**4** RAISONS POUR PRÉFÉRER  
**Agipgas**



LIVRAISON IMMÉDIATE  
NE SALIT PAS LES MARMITES  
DURE PLUS LONGTEMPS  
UNE RÉSERVE POUR CHAQUE BONBONNE

NE MANQUEZ PAS

# L'OFFRE D'ÉTÉ INCA

**20**  
POINTS SILVA EN PLUS

**12**  
SERVIETTES PAPIER



2 BOITES INCA

UNE FLOTTE DE BATEAUX A DÉCOUPER

Thomi + Franck, S.A. Bâle

Association valaisanne de Football et d'Athlétisme

Adresse officielle: Case postale 28, Sion I
Télégramme: Association Valaisanne Football, Sion
Compte de chèques postaux: 11c 782, Sion
Téléphones: Président: (027) 2 16 42
Secrétaire: (027) 2 25 77

Tous les dimanches soirs à partir de 19 h. 30
LE NUMERO 169 VOUS RENSEIGNERA
sur les résultats officiels des matches de LN B
disputés par Sion et Martigny, du groupe
romand de la 1re ligue, du championnat
ralaisan de 2e et 3e ligue et du championnat
Juniors A Interrégional.

Communiqué officiel No 52

1. Résultats des matches du dimanche 10 juin 1962 :

CHAMPIONNAT SUISSE

2me Ligue : Terrain FC Renens - 2me match éliminatoire pour la promotion

Renens I - Signal Bernex I 3-0
4me Ligue : Terrain FC Sion - Finale :

Raron II - St-Gingolph I 5-1

Juniors A - 2me Degré :

Lalden I - Raron I 3-0 forfait

Terrain FC Sion - 2me match éliminatoire pour le titre et la promotion :

Visp I - Savièze I 4-2

Juniors C - Terrain FC Sion - 2me match éliminatoire pour le titre :

Sion I - Vernayaz I 4-0

2. - CALENDRIER

Dimanche 17 juin 1962

CHAMPIONNAT SUISSE

Juniors A - 2me degré - Terrain FC Sion - 3me match éliminatoire pour le titre et la promotion :

Visp I - Martigny II

Juniors C - Terrain FC Sion - 3me match éliminatoire pour le titre :

Sion I - Sierre I

CHAMPIONNAT CANTONAL

COUPE DES JUNIORS DE L'AVFA

Terrain FC Sion - Finale :

Sion I - Raron I

3. - LISTE D'ADRESSES, SAISON 1962-1963 :

Afin de permettre au Comité central de l'AVFA l'impression de la liste d'adresses dans le courant du mois d'août prochain, pour qu'elle soit en possession des clubs au début du championnat, les clubs sont invités à prévoir leurs assemblées annuelles dans le courant du mois de juin. Les questionnaires concernant les adresses des clubs et des commissions de juniors seront adressés ces prochains jours par le Comité central et ces derniers devront être retournés pour fin juin 1962.

Le comité central de l'AVFA remercie d'ores et déjà les clubs pour l'aide qui lui sera apportée à l'élaboration de la liste d'adresses saison 1962-1963.

4. - ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'AVFA :

L'assemblée des délégués de l'AVFA a été fixée au samedi 25 août 1962. Cette assemblée aura lieu à Sierre, conformément à la décision prise lors de l'assemblée des délégués de l'AVFA du 26 août 1961 à Saillon. Selon l'article 25, alinéa 3 des statuts de l'AVFA, édition 1960, les clubs qui auraient des propositions à formuler doivent les faire parvenir au Comité central de l'AVFA, en huit exemplaires, jusqu'au 21 juillet 1962. Passé cette date, aucune proposition ne sera prise en considération.

5. - SUSPENSIONS :

1 dimanche à Marius Emery, Montana I (2 avertissements, communiqués officiels Nos 37 et 50) ; 3 dimanches à René Stoffel, Raron II ; 2 dimanches à Jean Baré, St-Gingolph I.

Le Comité central de l'AVFA,

Le Président : René Favre

Le Secrétaire : Martial Gaillard.

Les Vétérans du F.C. Monthey sont forts

Selon une tradition bien établie les vétérans du F.C. Monthey avaient mis sur pied leur tournoi intercantonal romand avec la participation des équipes de Xamax, d'International, Bex, Châteauneuf, St-Maurice et Monthey. Le samedi les locaux ouvriront les feux de ces joutes sportives en disposant des vétérans de Bex par 3 buts à 1, tandis que Xamax gagnait la rencontre les opposant aux Agaunois par 1 but à 0, marqué à la dernière minute sur une erreur de la défense agaunoise. Les opérations se poursuivirent le dimanche matin déjà par la rencontre Bex-International.

Matches

Bex-Monthey 1-3

Xamax-St-Maurice 1-0

Bex-International 1-2

Châteauneuf-Xamax 1-2

St-Maurice-Châteauneuf 1-3

Monthey-International 2-2

Finale Monthey qualifié pour goal

average Monthey-Xamax 5-1

Classement

1. Monthey, 5 points, 2. Xamax, 3 p., 3. International 3 p., 4. Châteauneuf 2 p., 5. St-Maurice 0 p., 6. Bex 0 p.

La finale de la Coupe du Monde de football opposera-t-elle le Brésil à la Yougoslavie ?

Pelé jouera-t-il ? Telle est la question à la mode au Chili, à quelques heures des demi-finales de la Coupe du monde. En fait, il apparaît, dans l'état actuel des choses, que le leader de l'attaque des Brésiliens ne tiendra pas sa place contre les Chiliens, révélations et maintenant outsiders numéro un du «Mundial».

Pelé a été atteint d'une contraction - ou d'une déchirure - à la cuisse au cours du match contre la Tchécoslovaquie, le 2 juin dernier. Depuis, il a été soigné mais n'a pas repris l'entraînement. Lundi, il n'a pas participé à la courte séance de mise au point de son équipe. Il semble bien que le célèbre intérieur soit réservé comme arme secrète pour la finale.

Cette finale les champions du monde y participeront-ils ? La chose ne paraît guère douteuse. Même leurs adversaires chiliens n'en paraissent pas douter. Comme l'on s'attendait de l'extravagante liesse populaire déchaînée dans les rues de

la capitale en l'honneur des vainqueurs de l'URSS (lesquels se trouvent encore à Arica), un fervent supporter de l'équipe de Riera déclara : «Il vaut mieux se réjouir avant de rencontrer le Brésil. Au moins, ce soir, nous fêtons une grande victoire».

Donc, et comme avant tous leurs matches, les Brésiliens partiront mercredi favoris. Leurs adversaires, les Chiliens, seront certes portés par leur public mais les choses en sont arrivées à un degré tel que cette ferveur populaire constituera un handicap plus qu'une aide. Les responsables chiliens en sont conscients. Lundi soir, un tract était distribué dans les rues de Santiago, signé notamment des responsables de la Fédération et aussi de Riera, invitant le public à laisser l'équipe nationale préparer dans le calme le grand match de mercredi. Mais il n'empêche que les joueurs chiliens - jeunes pour la plupart - risquent de per-

dre une partie de leurs moyens devant l'importance de l'enjeu. L'habitude des grandes rencontres sera un atout non négligeable en faveur des Brésiliens et qui compensera la ferveur populaire. Il faut ajouter que en tout état de cause, l'absence de Pelé et même celle d'Amarildo, son remplaçant blessé contre l'Angleterre, ne doit pas constituer un insurmontable handicap pour les champions du monde. Ils partiront très nets favoris d'une rencontre qui remplira le stade national de Santiago. Ceci dit, les Chiliens, dont la performance est d'ores et déjà remarquable, peuvent fort bien surprendre leurs prochains adversaires comme ils ont surpris les Soviétiques. Le premier but marqué jouera un grand rôle dans cette partie. Les armes chiliennes seront une fois de plus Leonel Sanchez et son redoutable tir du gauche. Contreras et Rojas avec leur shoots à longue distance, Ramirez et son opportunisme. Tout cela, répétons le, semble un peu léger devant le tenant du titre mondial, dont les joueurs chevronnés ont connu des parties beaucoup plus difficiles. Ajoutons que toutes les con-

frontations entre les deux équipes, à l'exception de la première, en janvier 1956, ont tourné en faveur des Brésiliens, qui l'ont emporté pour la dernière fois, le 11 mai 1961 à Santiago, par 1 à 0.

Moins colorée, mais plus disputée apparaît la demi-finale de Vina del Mar, qui mettra aux prises la Yougoslavie (vainqueur de l'Allemagne) et la Tchécoslovaquie, qui vient d'éliminer la Hongrie. Les Yougoslaves ont fait grande impression devant les Allemands au milieu du terrain mais ils ont trop manqué de «punch» devant les filets adverses. Les Tchèques se sont qualifiés pour les demi-finales en marquant en tout... trois buts. Il s'agira, sans contestation, d'un match athlétique à l'issue incertaine. Le premier tir victorieux jouera un rôle encore plus important qu'à Santiago, car il risquera d'être le seul de son espèce. La défense tchécoslovaque prendra-t-elle le pas sur une attaque yougoslave dont les avants semblent répugner à tirer au but ? Si oui, une nouvelle surprise peut se produire. Mais, le jeu d'ensemble des Yougoslaves en fait des favoris, encore que fragiles.

Des nouvelles de Pelé

Contrairement à ce qui avait tout d'abord été annoncé, Pelé ne s'est pas entraîné lundi en fin d'après-midi au stade de la Tabacalera de Valparaiso.

Les journalistes et les photographes qui l'attendaient ne purent qu'assister à une partie d'entraînement jouée par les réserves brésiliennes contre une équipe locale.

Pendant ce temps, Pelé effectuait ses premiers exercices : course, saut, etc., au retro de Quilpue, quartier général des Brésiliens en la seule présence de M. Machado de Carvalho, chef de la délégation, Moreira, entraîneur, et du docteur Gossling.

On apprenait ensuite officiellement que mardi, Pelé « taperait » dans le ballon.

Quant à Amarildo et Didi, blessés contre l'Angleterre, ils se sont reposés. Contrairement à ce que l'on pensait, Didi a été blessé par coup de pied.

Cinq points de suture lui ont été posés à la jambe gauche. Toutefois, les blessures de ces deux joueurs ne sont pas graves.

La délégation brésilienne quittera le Quilpue mercredi matin par train spécial pour Santiago et regagnera son quartier général par la même voie mercredi soir, après son match contre le Chili.

Les Suisses sont partis

L'équipe suisse a finalement quitté Santiago lundi soir avec un avion de la «Panair do Brasil» afin de rejoindre Rio de Janeiro. Avant d'embarquer, la délégation suisse a passé plusieurs heures d'attente assez irritante et pleine d'incertitude quant à l'heure réelle du départ, toujours remis à la dernière minute. Les responsables du voyage avaient déjà envisagé la possibilité d'abandonner l'escalade de Rio de Janeiro pour rejoindre directement Lima après avoir prolongé leur séjour à Santiago jusqu'à mercredi.

On ne rejouera pas

Les demi-finales du Championnat du monde, comme les quarts de finale, ne seront pas rejouées. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, deux prolongations de quinze minutes chacune sont prévues, puis, en cas de nouvelle égalité, c'est un tirage au sort (une pièce de monnaie jetée au milieu du terrain) qui désignera le finaliste.

Le Chili est demi-finaliste pour la première fois dans l'histoire du Championnat du monde. Le Brésil a été demi-finaliste deux fois, en 1938 et 1958. De plus, en 1950, les Brésiliens s'étaient qualifiés pour la poule finale à quatre. Tchèques et Yougoslaves ont été chacun une fois demi-finalistes, les premiers en 1934, les seconds en 1930.

Les scores sont très souvent élevés en demi-finale. En 1930, à Montevideo, les deux finalistes se sont qualifiés par le même score : 6 buts à 1. L'Argentine avait battu

les Etats-Unis et l'Uruguay... la Yougoslavie. En 1938, la Hongrie a battu la Suède par 5-1, et en 1958, l'Allemagne a écrasé l'Autriche par 6-1. Enfin, en 1958, le Brésil avait battu la France par 5-2, avant de défaire en finale la Suède par le même score. Mais le record appartient, dans ce domaine, aux Brésiliens, qui en 1950, dans la poule finale, ont battu la Suède par 7-1. Le record des buts marqués est la propriété d'un Brésilien : Ademir, qui au cours de ce Brésil-Suède battit quatre fois le gardien suédois.

En sens inverse, une seule demi-finale se termina par des prolongations : Hongrie-Uruguay en 1954. A la fin du temps réglementaire, les deux équipes avaient marqué chacune deux buts. Les Hongrois l'emportèrent finalement par 4-2. Record de pénalités en demi-finale : il appartient à l'Allemand Fritz Walter, qui en a marqué deux contre l'Autriche en 1954.

Le Tour de Suisse qui part demain - avec Jean Luisier - comportera plusieurs innovations

Un peloton de 63 coureurs entamera jeudi aux environs de midi un périple de 1.273 km. avec comme point de départ et d'arrivée Zurich-Oerlikon.

Neuf équipes de sept coureurs, groupant 15 Suisses, 17 Italiens, 10 Belges, 7 Allemands, 7 Hollandais, 4 Français et 3 Espagnols, disputeront le tour de Suisse 1962.

Quatre anciens vainqueurs de l'épreuve tenteront de renouveler leur succès : Rolf Graf (1956), Hans Junkermann (1959), Alfred Ruegg (1960), et Attilio Moresi (1961). De ce quatuor, l'Allemand Junkermann apparaît comme le mieux armé pour s'imposer à nouveau. Alfred Ruegg, qui après un Tour d'Italie extrêmement éprouvant pour lui, vient seulement de reprendre l'entraînement mardi, aura du mal à confirmer son excellente performance de l'an dernier au Tour de France.

L'épreuve helvétique accueille en outre le récent vainqueur du Giro d'Italie, Balmamion, dont l'inscription vient d'être confirmée. Le jeune coureur transalpin aura parmi ses principaux rivaux le Hollandais Jan Hagens, qui se distingua au tour des Quatre Cantons et au récent Critérium de Wettingen.

Des modifications de dernière heure ont été apportées à la liste des engagés. C'est ainsi que disparaissent les Italiens Taccone, Fallarini et Franchi, remplacés par leurs compatriotes Tinazzi et Sarazin et les deux jeunes Romands Jean Luisier et Gilbert Villars. En outre, le Belge Louis Proost remplace son compatriote Michel van Aerde.

Le Tour de Suisse 1962 enregistre comme principale innovation la course de côte contre la montre Thoune-Heiligenschwendli, prévue pour dimanche prochain. Pour un parcours de 9 km 100, la dénivellation est de 513 mètres. D'autre part, Diessenhofen est choisi pour la première fois comme ville étape, alors que Vaduz, capitale du Liechtenstein, accueille la caravane du Tour de Suisse en tant que tête d'étape alors que jusqu'ici elle n'avait servi que comme lieu d'arrivée d'une demi-étape.

LES SEPT ETAPES

14 juin : Zurich-Diessenhofen (212 km), en passant par le Hirzel et le Weiningerberg, qui comptent tous les deux pour le Prix de la Montagne. Le contrôle de ravitaillement se situe à Mellingen, soit après 116 km de course.

15 juin : Diessenhofen-Bienne (216 km), par Gelterkinden (ravitaillement) et les hauteurs de Saal (Prix de la Montagne).

16 juin : Bienne-Thoune (248 km), la plus longue étape avec la Vue des Alpes (Pm), les hauteurs du Jura, Yverdon (rav.), et le col du Jaun (Pm).

17 juin : contre la montre Thoune - Steffisburg - Heiligenschwendli (9 km 100).

18 juin : Thoune-Bellinzona (206 km), par le col du Susten jusqu'à Andermatt (rav.) et le St-Gothard (Pm). Au cas où le Susten ne serait pas ouvert à la circulation, une variante Thoune - Brienz - Bruenig - Lucerne - Brunnen - Andermatt est prévue.

19 juin : Bellinzona-Vaduz (184 km), avec le col du Lukmanier (Pm) et Disentis (rav.).

20 juin : Vaduz-Zurich (198 km), par les rampes d'Alstaetlen (Pm), St-Gall, Weinfelden (rav.), Wil et Hulftegg (Pm).

Les arrivées d'étapes auront lieu à la Basadingerstrasse (près de l'Hôtel Casino) à Diessenhofen, devant l'école professionnelle du bois à Boujean-Bienne, au stade du Lachen (avec un grand programme d'encadrement), à Thoune, au skilift d'Heigenchwendi, au stade municipal de Bellinzona, sur la route nationale à Vaduz et au vélodrome d'Oerlikon à Zurich.

Le Tour de Suisse a été préparé comme chaque année par la commission chargée de cette épreuve par le SRB. Les organisateurs ont rencontré le meilleur accueil auprès des autorités administratives, locales et cantonales intéressées. La direction de la course est assumée par Walter Stampfli, alors que pour la première fois ce n'est pas un membre du comité qui a été désigné comme star-

ter officiel. Cette fonction a été attribuée au champion suisse automobile Karl Foitek.

UN FAIT PAR JOUR

Un Tour de Suisse sans grand éclat

Quelque peu oublié et perdu de vue en raison du tour final de la Coupe du Monde au Chili, le Tour de Suisse 1962 prendra demain son envol à Zurich. Ce n'est pas le décevant Giro d'Italia qui redonnera au sport cycliste cet intérêt et ce lustre qui s'estompent toujours davantage dans le passé. C'est bien dommage, certes, mais les coureurs cyclistes professionnels n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes et si le cyclisme a toujours plus tendance à s'enfoncer dans le tombeau que certains voient déjà grand ouvert, la responsabilité en incombe essentiellement à ces coureurs qui, trop souvent, se sont moqués éperdument du public. Or ce dernier a lui aussi considérablement évolué. Aujourd'hui il n'est guère prêt à « avaler » n'importe quelle couleur. Seule une honnêteté véritable peut le faire revenir à ses premières amours.

Néanmoins le Tour de Suisse 1962, bien qu'il ne passe guère en Suisse Romande et évite soigneusement le Valais, nous intéressera au plus haut point, en raison de la présence de notre Jean Luisier cantonal, qui semble fermement décidé à faire des fleurs cette saison et qui a accompli un Critérium du Dauphiné Libéré très honorable en dépit de son abandon forcé en fin d'épreuve.

Nous nous bornerons à lui souhaiter une meilleure chance que dans le Tour de Romandie. Sa valeur indéniable fera le reste.

J.-Y. D.

# UNE EXCELLENTE PUBLICITÉ UNE VITRINE SOIGNÉE

**ERIC DE QUAY**

s'installera  
prochainement  
à SION

pour tous  
renseignements  
tél. 2 29 70

## DEMANDEZ NEON-LUMIERE S.A. ENSEIGNES - ECLAIRAGES

SION  
Tél. 2 42 14.

### TAPIS

A vendre quelques pièces ayant légers défauts, avec gros rabais, soit :  
1 milieu bouclé 160 x 240 cm., fond rouge Fr. 40.—  
1 milieu bouclé, 190 x 290 cm., fond rouge Fr. 60.—  
20 descentes de lits, moquette, 60 x 120 cm., fond rouge ou beige, la pièce Fr. 12.—  
1 milieu moquette, fond rouge, dessin Orient, 190 x 290 cm., Fr. 90.—  
1 tour de lit Berbere, 3 pièces, Fr. 65.—  
1 superbe milieu, haute laine, dessin Afghan, 240 x 340 cm., à enlever Fr. 250.—  
**KURTH**  
1, chemin de la Lande  
**PRILLY**  
Tél. (021) 24 68 42 (Port compris)

Nous cherchons :

### parqueteurs

(deux postes) ou 2 menuisiers (ébénistes) sachant poser du parquet. Engagement immédiat souhaité, aux conditions du Contrat Collectif, en vigueur dans le canton de Vaud.

### Ponceurs

(deux postes) seraient également engagés de suite. Excellent salaire, travail assuré. Faire offres à PARQUETERIE DU LEMAN S.A. av. de Beaumont 5, Lausanne Tél. 22 13 91 (021).

Le Café de la Frontière à Versoix (près de Genève) cherche

### sommelière et aide de ménage

Libre tous les dimanches.

Très bon gain, nourrie et logée. Tél. (022) 8 54 11.

A louer, rue des Remparts, plein centre commercial, anciennement sellerie Wüthrich

### 1 local de vente

avec cave  
**1 appartement**

3 pièces, tout confort.

Disponible dès le 1.7.1962. Tél. (027) 2 33 06.

### SAUCISSES DE MENAGE

Fr. 3.— le kg.  
par 10 kg. Fr. 2.50 le kg.

Expédition partout

**BOUCHERIE B. UDRY**  
VETROZ - TEL. (027) 4 13 19.

A vendre pour chalets et colonies de vacances à 1.650 m. au-dessus de Val-d'Illiez (VS)

### 190 000 m2 de terrain à bâtir

### 2 grands chalets paysan

Accès en voiture. Eau sur place. Electricité à proximité. Pistes de ski. Remontées mécaniques. Beau paysage. Situation rêvée pour colonies. Prix très intéressant.

Offres écrites sous chiffre P 9049 S à Publicitas Sion.

### AVIS DE TIR

Des tirs au lm, auront lieu comme il suit :

Jeudi év. 14.6.62 1400 - 1900

Emplacement des pièces :  
Les Follatères SW Branson.

Région des buts :  
Les Follatères - La Forcla - Jeur Brulée - Plan Pertuis - Pont de Doréaz (exclu) - Le Rhône - Les Follatères.

Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le Cdt. de la Place d'armes de St-Maurice  
Tél. (025) 3 61 71

### A LOUER

dès le 1.8.1962

### locaux pour dépôts ou ateliers

différentes surfaces à proximité du centre de la ville

S'adresser à Régie Immobilière Armand Favre - Sion  
Tél. 2 34 64

### On engage

### contremaître-chef de chantier

ou

### maçon qualifié

apte à fonctionner comme tel, pour construction de routes. Salaire au-dessus de la moyenne. Ambiance agréable. Travaux en plaine.

Offres écrites sous chiffre P 9158 S à Publicitas Sion ou tél. au (027) 4 14 88.

Importante Maison Valaisanne cherche

### 1 chauffeur-livreur

(permis rouge), expérimenté, de bonne présentation et très soigneux.

Présenter offres écrites avec certificats sous chiffre P 9128 S à Publicitas Sion

### Sommelière remplaçante

Le Café-Restaurant 13 Etoiles Sion cherche dame ou jeune fille pour remplacement 3 jours par semaine. Tél. (027) 2 39 57.

A louer aux Colons s/Vex pour juillet et août

### chalet

renové, 6 pièces, 7 lits, tout confort.

Tél. (027) 2 22 60.

Café - Restaurant cherche

### SOMMELIERE

entrée de suite ou à convenir.

Tél. (027) 2 36 85.

### perruche

région Platta.

Tél. (027) 2 15 83.

On cherche à acheter aux environs de Sion

### habitation

grange, écurie.

Tél. (027) 2 30 28.

### SOMMELIERE

de suite et remplaçante 1 jour ou 2 par semaine.

Tél. (027) 2 29 50.

### Occasion

A vendre

### scooter NSU-Prima 150

cause double emploi, roulé seulement 10 000 km. Scooter comme neuf, prix avantageux.

M. Bachmann, les Martinets, Martigny-Bourg. Tél. (026) 6 01 08.

### RADIO

A vendre, cause double emploi, magnifique poste, grande marque, état de neuf. Occasion exceptionnelle. Ecrire sous chiffre 101 au bureau du journal.

On cherche

### chauffeur de taxi

Entrée de suite.

Offre à Loye-Favre, taxis, Sion.

### A vendre

Opel Blitz 1949  
Opel Blitz 1950  
Opel Blitz 1951  
Opel Blitz 1953 (Camionnette)

tous les véhicules sont contrôlés.

Tél. (064) 7 68 55.

### GUIDE

pour tout de suite jusqu'au 1er septembre environ.

S'adresser au Lac souterrain - St-Léonard.

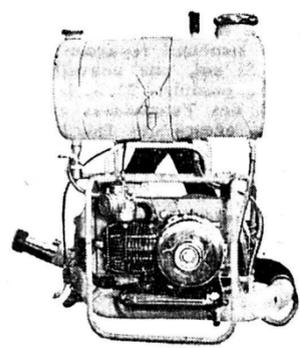
Tél. (027) 4 41 68.

Petit café demande gentille

### SOMMELIERE

Débutante acceptée.

Café des 3 Suisses Bex.



Assurez la protection de vos cultures avec  
**FONTAN**

M. Dubuis S.A. - Sion  
(027) 2 11 40

d'une sûreté proverbiale



Vente et Service: Charly Jordan, l'Horizon C, Sous-le-Scex, Sion/VL Tél. 027 / 2 42 49

### EXPOSITION - VENTE ANTIQUITES

MEUBLES RUSTIQUES VALAISANS  
Objets en bois, cuivres, étains, etc.

Pour visiter :

Michel SAUTHIER, meubles, SION  
Rue des Tanneries Tél. 2 25 26

Magasin Tabacs - Papeterie cherche

### VENDEUSE

entrée de suite ou à convenir.

Tél. (027) 2 34 47, Sion.

### FRIGIDAIRE

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS



Prix à partir de frs.  
Réfrigérateurs frs. 468.—  
Bahuts de congélation frs. 1360.—  
Armoires de congélation frs. 1690.—  
Machines à laver frs. 1240.—  
Machines à laver la vaisselle frs. 1470.—  
Essoreuse frs. 295.—  
Broyeurs frs. 589.—



EXPOSITION - Vente à tempérament chez

**Ricolas**

Avenue Tourbillon 43  
SION

## Sunbeam ou la joie de conduire!



Sunbeam Rapier



Sunbeam Alpine

Que vous préférerez la spacieuse Sunbeam Rapier ou le fougueux cabriolet Sunbeam Alpine, vous aurez la joie de conduire une voiture étonnante par ses performances, sa tenue de route, son confort, une voiture qui a largement prouvé sa qualité dans les rallyes internationaux.

Sunbeam Rapier: 1592 cm<sup>3</sup>, 8/80 CV, 145 km/h, freins à disque AV, overdrive en 3ème et 4ème, Fr. 12 320.—

Sunbeam Alpine: 1592 cm<sup>3</sup>, 8/86 CV, 160 km/h, freins à disque AV, dès Fr. 12 590.— Suppl. pour hard-top, Fr. 970.—

HILLMAN  
HUMBER  
SINGER  
SUNBEAM



René HUBER  
GARAGE DU LAC  
Saint-Léonard  
Tél. : (027) 4 41 46

# Questions juridiques

quelqu'un d'expérimenté. Il n'est plus possible à notre époque, — la vie et les affaires sont trop compliquées, — de travailler au petit bonheur, en se disant que ça ira toujours. C'est la faillite qui attend, de nos jours, le patron mal préparé à sa tâche.

La législation suisse ne donne pas de précision sur les livres de comptabilité que l'on doit avoir, ni sur le système de comptabilité auquel il faut donner la préférence — contrairement aux lois d'autres pays qui contiennent des dispositions détaillées à ce sujet. L'essentiel, c'est, comme nous l'avons dit, que l'on puisse se rendre compte en tout temps de la situation exacte de l'entreprise. C'est pour cela aussi que l'art. 958 CO oblige le chef d'entreprise à dresser, à la fin de chaque exercice, un inventaire, un compte d'exploitation et un bilan.

Toute personne astreinte à tenir des livres de comptabilité doit les conserver pendant dix ans, de même que les correspondances de l'entreprise.

On ignore trop souvent encore que l'observation des dispositions légales mentionnées ci-dessus est passible de poursuites pénales, même si l'on n'a pas failli. L'art. 325 du code pénal suisse déclare que « celui qui, intentionnellement ou par négligence, aura contrevenu à l'obligation de tenir une comptabilité régulière, de conserver ses livres, lettres et télégrammes d'af-

fares sera puni des arrêts ou de l'amende ». Cette contravention se poursuit d'office, dès qu'elle parvient, d'une façon ou d'une autre, à la connaissance des autorités pénales, et non pas seulement sur plainte des lésés. Cela s'explique aisément si l'on songe aux conséquences que peut avoir une comptabilité mal tenue, — comme l'a démontré un récent procès. Quant au débiteur qui aura contrevenu à l'obligation légale de tenir une comptabilité et de conserver ses livres ou de dresser un bilan, il sera, s'il a été déclaré en faillite, ou si un acte de défaut de biens a été adressé contre lui à la suite d'une saisie, puni de l'emprisonnement ou de l'amende. Et si le débiteur a sciemment falsifié ses livres pour faire croire que sa fortune est inférieure au montant effectif, il y a alors banqueroute frauduleuse, au sens de l'art 163 CPS, et la peine peut être la réclusion jusqu'à 5 ans, ou l'emprisonnement.

Le fait de transgresser les dispositions concernant l'obligation de tenir une comptabilité peut avoir d'autres effets encore, notamment au point de vue fiscal. Faute d'une comptabilité suffisante et en ordre, les autorités fiscales taxeront elles-mêmes le contribuable, — et l'on peut être certain que le dit contribuable risque d'être taxé plutôt trop que pas assez ! Au point de vue civil, enfin, une comptabilité bien tenue est un moyen de preuve précieux, dont il ne faut pas se priver.

On engage

**1 garçon de cuisine**

et on cherche **chambre à louer**

Foyer pour Tous, Pratifiori, Sion. Tél. 2 22 82.

A vendre cause double emploi

**machine à laver**

mod. Hoover, semi-automatique, état de neuf. Tél. (027) 2 42 17.

A vendre une

**chambre à coucher**

2 lits, 1 fauteuil et 2 clubs, 1 grand lustre moderne, chromé à P lampes, à la même adresse on cherche une bonne

**cuisinière**

pour petite pension à la montagne. Tél. (027) 2 20 57.

Jeune fille bilingue (allemand - français) cherche place à Sion comme

**filles de réception**

et AIDE LABORANTINE chez médecin ou dentiste, libre dès le 1er septembre 62. Faire offres par écrit sous chiffre P 9159 S à Publicitas Sion.

A vendre environ 1500 kg de

**BETTERAVES**

demi-sucrées. S'adresser à Max Dupont - Saxon.

A vendre une bonne

**vache**

à lait, race d'Hérens, de toute confiance.

S'adresser à Camille Bonvin, Grimisuat.

**Terrain**

à vendre à Haute-Nendaz 1.000 m<sup>2</sup>, bien situé, eau - électricité.

Ecrire sous chiffre P 9127 S à Publicitas Sion.

A vendre belle propriété de 3.000 m<sup>2</sup>, arborisée en

**ABRICOTIERS**

en bordure de route carrossable, située sur le plateau, récolte assurée contre le gel, installation d'arrosage moderne.

Ecrire sous chiffre P 9078 S à Publicitas Sion.

**DUVET**

110 x 150 cm. 2 kg **Fr. 27.50**

**MEUBLES MARTIN**  
Rue des Portes-Neuves

**SION**  
Tél. (027) 2 16 84.

A louer

**chambre**

à Sion, intérieur déclaré que « quiconque a l'obligation de faire inscrire sa raison de commerce sur le registre du commerce doit posséder les livres exigés par la nature et l'étendue de ses affaires ; il les tiendra exactement et de manière qu'ils révèlent à la fois la situation financière de l'entreprise, l'état des dettes et créances se rattachant à l'exploitation, de même que le résultat des exercices annuels ». L'obligation de se faire inscrire sur le registre du commerce est réglée par une ordonnance du Conseil fédéral ; celle-ci prévoit entre autres qu'un commerçant ou négociant est tenu de se faire inscrire si ses recettes brutes annuelles dépassent 50.000 frs. Il arrive parfois que certains petits commerçants ou artisans cherchent à éluder cette obligation... parce qu'ils n'ont pas envie de tenir une comptabilité. En quoi ils ont grandement tort, car seule une comptabilité bien tenue et en ordre permet à un artisan, à un commerçant de savoir exactement où il en est, s'il travaille avec bénéfice ou à perte, s'il y a des postes sur lesquels on pourrait réaliser des économies, et autres renseignements précieux.

Tél. (027) 2 43 10.

A louer à Sion

**APPARTEMENT MEUBLÉ**

3 chambres, tout confort, téléphone.

Ecrire sous chiffre P 8898 S à Publicitas Sion.

**Jeune homme**

15 ans, libéré des écoles, cherche place stable comme commissionnaire ou aide-magasinier dans commerce de Sion. Entrée début juillet. Faire offres écrites s. chiffre P 20993 S à Publicitas Sion.

Quant à l'argument selon lequel on ne possède pas les connaissances nécessaires pour tenir une comptabilité, il ne tient pas debout. Si l'on se propose d'exploiter une entreprise, il faut apprendre à tenir une comptabilité, ou alors la faire faire par

On cherche pour fin septembre début octobre, aux environs de Sion, de préférence Pont-de-la-Morge /Conthey.

**APPARTEMENT**

de 2 pièces.

Ecrire sous chiffre P 21017 S à Publicitas Sion.

Je suis acheteur d'un

**mulet**

même âgé.

Maurice Rong, les Haudères.

Perdu, dimanche soir le 10.6.62,

**montre**

dame, ronde, acier chromé, bracelet cuir noir, à rapporter contre récompense à F. Lorenz, Petit chasseur, 46, Sion.

Jeune fille de 17 ans cherche place à Sion comme :

**apprentie de bureau**

Ecrire sous chiffre P 21022 S à Publicitas Sion.

A louer

**bonne vache**

laitière.

Ecrire sous chiffre P 21026 S à Publicitas Sion.

**DEPOSITAIRE**

On cherche **PORTEUR (SE)**

pour revues hebdomadaires (environ 240 exemplaires), conviendrait à famille de 1 ou 2 grands enfants, ceci pour Sion.

Ecrire sous chiffre P 21025 S à Publicitas Sion.

Café « Domino » Sion cherche

**Remplaçante**

du 25 juin au 25 juillet.

Tél. au (027) 2 12 23.

L'art. 957 du code des obligations déclare que « quiconque a l'obligation de faire inscrire sa raison de commerce sur le registre du commerce doit posséder les livres exigés par la nature et l'étendue de ses affaires ; il les tiendra exactement et de manière qu'ils révèlent à la fois la situation financière de l'entreprise, l'état des dettes et créances se rattachant à l'exploitation, de même que le résultat des exercices annuels ». L'obligation de se faire inscrire sur le registre du commerce est réglée par une ordonnance du Conseil fédéral ; celle-ci prévoit entre autres qu'un commerçant ou négociant est tenu de se faire inscrire si ses recettes brutes annuelles dépassent 50.000 frs. Il arrive parfois que certains petits commerçants ou artisans cherchent à éluder cette obligation... parce qu'ils n'ont pas envie de tenir une comptabilité. En quoi ils ont grandement tort, car seule une comptabilité bien tenue et en ordre permet à un artisan, à un commerçant de savoir exactement où il en est, s'il travaille avec bénéfice ou à perte, s'il y a des postes sur lesquels on pourrait réaliser des économies, et autres renseignements précieux.

Quant à l'argument selon lequel on ne possède pas les connaissances nécessaires pour tenir une comptabilité, il ne tient pas debout. Si l'on se propose d'exploiter une entreprise, il faut apprendre à tenir une comptabilité, ou alors la faire faire par

## Les C. F. F. font appel à Walt Disney

En assurant le transport de la majeure partie de ses visiteurs, les CFF apporteront une forte contribution à l'Exposition nationale de 1964. On sait qu'ils ont entrepris, dans ce but, un vaste programme de travaux qui englobe notamment la construction d'une gare spéciale à Sébeillon, la pose d'une troisième voie entre Lausanne et Renens, la modernisation des installations de sécurité dans la région lausannoise.

Mais les CFF se soucient aussi de donner à leur présentation au sein du secteur des communications et transports de l'Exposition un style original. Comme le remarque M. Max Strauss, secrétaire général des CFF dans le dernier Bulletin du personnel de notre grande entreprise nationale, il n'est pas facile, au stade actuel de la technique d'exposition, de trouver toujours du nouveau et de l'original. Aux expositions nationales de 1914 et de 1939 déjà, de même qu'à l'Hospes, en 1954, et à l'Exposition universelle de Bruxelles, en 1958, une suite variée de voitures, de locomotives et de wagons modernes furent présentés sur plusieurs voies ; ces véhicules étaient, pris séparément, assez intéressants pour l'ami de la technique, mais, pour le profane, ils formaient ensemble des « trains » plutôt singuliers. La décision de principe de la direction de l'exposition de renoncer à une présentation par catégories professionnelles et de préférer une exposition strictement thématique, a aidé à rompre avec la tradition.

Comment présenter ces chemins de fer de façon plus impressionnante que par la photographie, le film ou le modèle ? Il n'existe actuellement pas de moyen plus efficace à retenir l'attention du visiteur sur la nature et les possibilités du chemin de fer, comme sur les beautés naturelles de notre pays, qu'une représentation dans un théâtre « Circarama ». Cette métho-

de, inventée et développée par Walt Disney, consiste à inviter le visiteur à prendre place dans une halle circulaire — comme celle des panoramas de Lucerne et d'Einsiedeln — et à lui faire voir pendant vingt minutes, projeté sur les parois de la salle, un film sur les chemins de fer suisses. L'illusion de circuler en train, de voir défiler le paysage, ou de se faire transporter en téléphérique sur les hauteurs, est presque complexe. Jusqu'à maintenant deux films Circarama seulement ont été tournés en 16 mm. Pour l'Expo, le film sera tourné en 35 mm. au moyen d'une caméra encore en construction. Pour reproduire le panorama, on se sert de neuf appareils synchronisés, en forme d'étoile. Ces prises de vue de l'exploitation ferroviaire rendront nécessaires des mesures exceptionnelles, et la direction générale des CFF invite tous les collaborateurs des services extérieurs qui

seront appelés à y participer, à apporter une aide efficace. Le Circarama sera sans nul doute un des clous de l'Exposition de 1964.

On se doute que beaucoup de grands thèmes, tels le développement de l'exploitation et du trafic, la sécurité de la voie et des trains, le confort des voitures, la collaboration rail-route dans la future gare de Berne, l'intérieur d'une locomotive, le service de porte à porte, ne sont guère faits pour le Circarama. C'est pourquoi, ils seront présentés dans les deux autres tiers de la halle des chemins de fer d'une façon originale, sous forme de schémas, de modèles animés et, voiture-lits ou couchettes, de grandeur naturelle. Il va sans dire qu'aussi bien au Circarama que dans le reste de l'exposition, une grande place sera donnée à l'homme, en d'autres termes au cheminot mettant les progrès de la technique à son service.

## Décisions du Conseil communal de Monthey

SEANCES DES 30 MAI ET 7 JUIN

Sur proposition de la commission de police, le Conseil vote un règlement concernant le service des taxis, sous réserve de ratification par le Conseil général et d'homologation par le Conseil d'Etat.

Il entend lecture d'un rapport préliminaire présenté par M. le Dr Niklaus au nom de la commission de la garderie d'enfant dont il est président.

Il approuve les comptes de la caisse de pension du personnel des Ateliers Giovanola Frères SA pour l'exercice 1961.

Sur proposition de la commission de bienfaisance, il modifie l'échelle fixant les subsides alloués aux enfants hébergés à la Colonie de vacances des Giettes.

Il adopte les comptes de l'exercice 1961 tels qu'ils ont été établis par le bureau et approuvés par la commission du budget et des comptes.

Il prend acte des études entreprises par la commission des sports et culture en vue de la construction d'une grande salle dont le besoin devient de plus en plus pressant. Il charge son président, M. Clovis Vionnet, de poursuivre activement ses études.

A la demande du Département de justice et police du canton du Valais, il décide de mettre en soumission le poste d'officier d'état civil devenu vacant par la démission du titulaire.

Sur requête de la Société des Artisans et Commerçants, il décide d'assujétir désormais les maisons qui organisent des expositions à Monthey au règlement concernant la fermeture des magasins et le repos du dimanche.

Il autorise la Croix-Rouge à organiser sa traditionnelle collecte du 25 août au 25 septembre 1962.

Il prend acte avec satisfaction que le Conseil fédéral, en sa séance du 18 mai dernier, a autorisé l'achèvement

des travaux de restauration du Château et voté un subside à cet effet.

Sur proposition de la commission de la caserne, il adjuge les travaux d'installation de douches publiques dans le bâtiment de l'ancienne manufacture de tabacs.

Monthey, le 11 juin 1962.  
L'ADMINISTRATION.

## Accidents de la route

ENTLEBUCH (Aths). — Vendredi, le petit Martin Anet, 8 ans, traversait la rue de la Gare à Entlebuch lorsqu'il fut happé par une automobile et grièvement blessé. Transporté à l'hôpital cantonal, à Lucerne, le bébé devait y décéder la nuit suivante.

D'autre part, M. Aloys Steiger, âgé de 60 ans, buraliste à Root, qui roulait à cyclo-moteur en direction de Hasle, perdit soudain le contrôle de sa machine qui dérapa. Le cycliste fit alors une chute violente et fut tué sur le coup. La conductrice d'une voiture allemande qui suivait M. Steiger alerta aussitôt la police.

## Sauvetage d'un enfant

MURG (St-Gall). (Aths). — Des enfants jouaient à Murg au bord du lac de Walenstadt quand l'un d'eux, âgé de 6 ans, tomba soudain à l'eau. Un camarade âgé de 14 ans se porta aussitôt à son secours et réussit à le sauver de la noyade.

## Incendie

YVERDON (Aths). — Un incendie, qui a éclaté mardi à 9 h., a complètement détruit un grand hangar appartenant aux cultures maraîchères d'Epandes. Ce hangar abritait 35 tonnes de paille et 70 chars de foin qui ont été consumés. Un taureau et 5 vaches sont restés dans les flammes. Les causes ne sont pas connues.

Mercredi : MON YOGHOURT aux purs fruits



Nous cherchons

**apprenti vendeur**

**apprenti de commerce**

**1 vendeur de quincaillerie**

**1 chauffeur**

Entrée de suite ou à convenir.

Faire offre à

**Pfefferlé & Cie**

Avenue du Midi - Sion.

# MEMENTO

## RADIO-TV

MERCREDI 13 JUIN  
SOTTENS

7.00 En ouvrant l'œil. 7.15 Informations. 7.20 Vous écoutez ce matin. 7.30 Ici Autoradio Svizzera. 8.30 L'Université radio-phonique et télévisuelle internationale. 9.30 La grande Trilogie symphonique de Mozart. 9.55 Non più andral, farfallone amorosa. 10.00 Sol fa si la si ré... 11.00 L'album musical. 12.00 Au Carillon de midi. 12.45 Informations. 12.55 D'une gravure à l'autre. 13.40 La pianiste René Peter. 14.00 Fin. 16.00 Le rendez-vous des isolés: Les Clés du Royaume. 16.20 Musique légère par l'orchestre Sédric Dumont. 16.40 L'Heure des enfants 17.40 Symphonie en la majeur de Mozart. 18.00 Chansons galantes. 18.30 La Suisse au micro. 18.55 Les Championnats du monde de football. 19.15 Informations. 19.25 Le Miroir du monde. 20.00 Questionnez on vous répondra. 20.30 Les examens de virtuosité du Conservatoire de musique de Genève. 22.30 Informations. 22.35 Les Championnats du monde de football. 22.40 Présentation du Tour cycliste Suisse. 23.00 Et si l'on dansait. 23.15 Fin.

### SECOND PROGRAMME

19.00 Emission d'ensemble du Studio de Berne. 20.00 Enfin chez soi. 20.45 Les Championnats du monde de football. 21.45 45 tours de danse. 22.30 Fin.

### BEROMUNSTER

6.15 Informations. 6.20 Les 3 minutes pour l'agriculteur. 6.25 Orchestre Promenade de Berlin. 6.50 Quelques propos. 7.00 Informations. 7.05 Les 3 minutes de l'agriculture. 7.10 Danses populaires de Bavière. 7.30 Ici Autoradio Svizzera. 8.30 Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Album musical. 12.20 Nos compliments. 12.30 Informations. 12.40 Concert populaire: Double quatuor. 13.25 Imprévu. 13.35 Sonate eu tu mineur. 14.00 Pour Madame. 14.30 Reprise d'une émission radiocollable. 15.00 Arrêt. 16.00 Musique de R. Strauss. 16.40 Der seltsame Herr Fleury. 17.00 Chants. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Mélodies du jour. 18.45 Demain commence le Tour de Suisse. 19.00 Actualités. 19.20 Communiqués. 19.30 Informations. 20.00 Mélodies internationales. 20.30 Feuilleton en dialecte bernois. 21.05 Quintette à cordes en mi bémol majeur. 21.50 Education juive au cours des siècles. 22.15 Informations. 22.20 Danses. 23.15 Fin.

### TELEVISION

17.00 Pour vous les jeunes. 18.15 Fin. 19.30 Horizons campagnards. 20.00 Téléjournal. 20.15 Carrefour. 20.30 Hit Parade. 21.00 La surdité, prévention et traitement. 21.45 Soir-Information. 22.15 Téléjournal. 22.30 Fin.

### SIERRE

Basket-ball. — Entraînement lundi et jeudi, à 19 h. 45, à la place des Ecoles. Minimes tous les samedis, à 14 h. Club athlétique, Sierr (section athlétisme). — Lundi et jeudi, à 20 h., entraîneur: Hans Allmendiger.

Tambours sierrais. — Répétition tous les jeudis, à 20 h., au local, sous-sol du café National Cours pour jeunes tambours de 19 h. à 20 h. Se présenter au local ou s'adresser chez M. Martial Barmaz, Muraz. Hermitage ouvert jusqu'à 2 h. tous les soirs.

La Locanda. — Tous les soirs: quintet J. Polizzi Brothers. Fermeture à 2 h. Pharmacie de service: Pharmacie Allet. Tél. 5 14 04.

### CHALAIS

S.F.G. — Les répétitions sont fixées pour les pupilles: lundi: actifs; mercredi: pupilles; jeudi.

### SION

#### CINEMAS

Arlequin (tél. 2 32 42). — Voir annonce.

Lux (tél. 2 15 45). — Voir annonce.

Capitole (tél. 2 20 45). — Voir annonce.

Club séduis de boxe. — Entraînements mardi et vendredi, à 20 h.

Centre de culture physique athlétique (place du Midi). — Entraînements: lundi, de 19 h à 21 h; mercredi, de 18 h à 21 h; vendredi, de 18 h à 19 h.

Juniors A. — Mercredi et vendredi, à 19 h 30.

S. F. G. — Répétitions à l'ancien-stand tous les lundis, mercredis et vendredis à 18 h. 30.

A tous les possesseurs d'une Vespa. Le Vespa Club de Sion organise en date du 17 juin son traditionnel Rallye racle à Champéry.

Rendez-vous à 8.30 au Vespa service. Dernier délai d'inscription, samedi à midi, chez Bovier, Vespa, Sion.

#### MAISON DES JEUNES

GRAND RAMASSAGE DES LIVRES. Jeudi 14 juin - Vendredi 15 juin.

Jeudi: Platta, 14 h.; Nord, 14 h. 30; Grand-Pont - Rue de Lausanne, 16 h.; Place du Midi, 17 h.

Vendredi: ouis-le-Scex: 9 h.; Avenue Tourbillon, 10 h.; Av. de la Gare, 11 h.

Un voiture attendra vos livres... ou faites signe depuis votre fenêtre et nous viendrons les prendre.

CAS groupe de Sion — Projection lumineuse de notre camarade Conrad Teichmann au Carnotzet de l'hôtel de la Planta, ce soir à 20 h. 30.

#### Le président

Carrefour des Arts. — Exposition Jean-Claude Sthelli.

Musée de Valère. — Archéologie et histoire.

Harmonie municipale de Sion — Semaine du 11 au 17 juin. Mardi à 20 h. 30: Harmony-Krotte. Vendredi à 19 h. 30 comité. A 20 h. 25, répétition générale. Dimanche à 10 h. 30, rendez-vous au local en uniforme. Célébration du Centenaire de la Société fédérale de musique.

Chœur de Dames Sion — Mercredi 13 juin à 18 h. précises, rendez-vous devant la clinique générale pour le concert aux malades. Répétition de 20 h. 30 annulée.

CSSA. — 17 juin, rencontre section du Valais: Le Trétien, la Creusaz.

Inscriptions en renseignements jusqu'au

Une Maison Valaisanne spécialisée.  
EN GROS  
SION - Tél. 2 15 52

#### Le spécialiste du

### TROUSSEAU

#### A L'ECONOMIE

Röhner-Coppex - SION

Pl. du Midi - Tél. 2 17 39

(Service à domicile)

Pour dépanner le ménage, par suite de maladie, fatigue, naissance, adressez-vous à l'Aide familiale de Sion,

Mme Karl Schmid, tél. 2 29 40.

12 juin à 18 heures. Tél. 2 26 47.

Médecins de service: Dr de Roten. Tél. 2 20 90.

et Dr Carruzzo. Tél. 2 29 92.

Pharmacie de service: Pharmacie Wuilloud. Tél. 2 42 35.

### ARDON

Cecilia — jusqu'au 17 juin, mardi et jeudi répétition générale avec M. Novi.

### MARTIGNY

Etoile (tél. 6 11 54). — Voir annonce.

Corso (tél. 6 12 22). — Voir annonce.

Pétanque. — Entraînements tous les dimanches, de 9 h. à 12 h.

Petite Galerie. — Exposition permanente ouverte l'après-midi avenue du Simplon.

#### Diana du district de Martigny

Nichées de perdrix et faisans

Pendant le faisan, de nombreux nids de faisans ou de perdrix ou tout autre gibier, levrauts etc. sont mis à jour. La Diana verse un montant de Fr. 10.— pour tous les nids signalés. On est prié de ramasser les œufs et d'en avvertir immédiatement MM. Pierre Girard, garde-chasse, à Martigny, él. (026) 6 12 90. Jules Burnier, garde-chasse, à Saxon. Aloys Roduit, garde-chasse à Fully.

Médecins de service: Dimanche 17 juin: Dr Broccard.

Pharmacie de service: Pharmacie Boisard. Tél. 6 17 96.

### MONTHEY

Dancing «Aux Treize Etoiles». — Elie Sivovannazi et son orchestre. Ouvert jusqu'à 2 h. du matin.

## Décisions du Conseil communal de Conthey

Dans sa dernière séance, notre Exécutif communal s'est penché sur les objets suivants:

1) Centre scolaire de Conthey-Plaine. — Le Conseil prend connaissance des soumissions relatives à la première étape qui comporte un groupe de 4 classes. Si les entreprises font diligence, on peut espérer que les locaux prévus seront encore disponibles dès novembre prochain. L'œuvre sera réalisée par étapes successives pour répondre aux exigences accrues d'une zone en plein développement. Elle comporte un ensemble heureux de 10 bâtiments, avec lieu de culte et dépendances. Après examen des soumissions en présence, le Conseil adjuge les travaux de maçonnerie, de menuiserie, de serrurerie, de peinture, de chauffage, de ferblanterie, d'électricité et d'installations sanitaires. Les soldes seront examinés et adjugés en temps utiles.

2) Bacs scolaires. — P. Berthouzo rapporte sur la visite faite par la Commission scolaire à Zurich en vue de l'acquisition de bacs scolaires. Sept classes seront ainsi pourvues de bacs dès la rentrée de cet automne. Relevons que le budget prévoit, chaque année, une somme importante pour le renouvellement du mobilier de nos 20 classes existantes.

3) Chemins viticoles et agricoles. — Sur rapport du Service cantonal des Améliorations foncières, le Conseil adopte ses propositions. Des consortages ad hoc seront constitués pour la réalisation de ces dévestitures. La Commune admet une participation financière à toutes ces améliorations.

4) Route des «Amorettes». — La première Commission cantonale pour les expropriations fonctionnera incessamment. On pense mettre cette réfection en chantier dans le courant de l'automne prochain.

5) Panneaux concernant les offices religieux. — D'entente avec les desservants de nos trois paroisses, ces panneaux seront apposés très prochainement, l'un aux Caves «Provins»,

l'autre au sud du village d'Erde. Ils sont appelés à rendre de très utiles services aux nombreux touristes qui nous viennent durant les mois d'été.

6) Terrain du FC Erde. — M. Valentini rapporte à ce sujet. Après une entrevue avec les propriétaires intéressés, contact sera pris aussi avec le Comité du Club, afin de trouver une solution qui satisfasse les uns et les autres. La question sera réexaminée lors d'une prochaine séance du Conseil.

7) Règlement des constructions. — Le Conseil entend un rapport de son président sur cet objet important. Après mise à l'enquête publique dans les formes prévues par la Loi, ce Règlement a été adopté sans opposition par l'Assemblée primaire du 25 février écoulé. Il a été présenté au Conseil d'Etat pour homologation. En ce qui regarde les propositions faites par un groupe de citoyens quant à la teneur dudit Règlement, le Conseil ne peut les retenir. L'Administration organisera une rencontre avec les intéressés pour les informer de sa position à cet endroit.

8) Service social. — Le Conseil prend connaissance du rapport de son responsable sur la séance préliminaire tenue le 10 avril entre la Caisse-Maladie, la Chambre pupillaire, le Service d'Assistance, la Ligue antituberculeuse et le Service cantonal de l'Hygiène publique. Le Conseil se rallie aux conclusions de ces différents organismes et admet les propositions faites par le Service cantonal de l'Hygiène publique. Ainsi, dans un proche avenir, notre Service social pourra être créé. Une séance est prévue incessamment avec les diverses organisations existantes. Afin de déterminer exactement les compétences et les responsabilités de chacune en face de ce nouveau service dont l'urgence est incontestable.

9) Divers. — Différentes questions secondaires sont traitées qui ont rapport à des affaires privées, semi-publiques et publiques. Le Conseil les accepte pour étude. Paul Berthouzo.

## Les travaux avancent aux Raffineries du Rhône

Les Raffineries du Rhône, dont le capital atteint maintenant 50 millions de francs, poursuivent activement la construction de leurs installations à Collombey. Le montage des 52 réservoirs (d'une capacité globale de stockage d'environ 500.000 m<sup>3</sup>) et de la tour de «topping» touche à sa fin. On travaille actuellement à la construction — fort complexe — des diverses stations de raffinage proprement dit ainsi qu'à la pose du vaste réseau d'interconnexions internes. Du côté des bâtiments, les travaux se

concentrent sur les laboratoires, la station de pompage et la centrale pour la production de vapeur, d'électricité et d'air comprimé. De 600 à 650 ouvriers sont occupés en permanence sur les chantiers.

Au chapitre des installations annexes, un pas important va être franchi avec le dépôt du projet de construction de l'importante gare de chargement. Prévue sur la rive vaudoise du Rhône et raccordée par un embranchement industriel à la gare CFF de St-Triphon elle verra partir le 80-85% de la production des Raffineries. Elle offrira au canton de Vaud une fiche de consolation prometteuse en ouvrant la porte aux industries secondaires de la branche pétrochimique qui ne manqueront pas d'être attirées dans l'orbite des Raffineries.

Quant à l'oléoduc, dont la construction dépend rappelons-le, d'une société distincte, ses tubes vont s'allonger cet été sur le secteur de montagne, où les travaux de génie civil sont en cours. La pose des tubes se fera au départ de deux chantiers, l'un au Grand-St-Bernard, l'autre à Martigny. Dès l'automne, on passera à l'achèvement du secteur de plaine, de Martigny à Collombey. Long de 58 km. sur sol suisse, l'oléoduc du Rhône sera prêt à entrer en service à la fin de l'année, c'est-à-dire à la date où les Raffineries entreprendront leurs premiers essais de production.

# Rip Kirby

Copyright by  
«COSMOPRESS, Genève»



Roman de Pierre LOTI de l'Académie française

## Ramuntcho

3 Il désertait de plus en plus, pour ce métier rude, l'atelier en plein vent du charpentier, où elle l'avait mis en apprentissage, à tailler des solives dans des troncs de chênes.

Et voilà donc ce qu'il serait dans la vie, son petit Ramuntcho, autrefois si choyé en robe blanche et pour qui elle avait naïvement fait tant de rêves: contrebandier!... Contrebandier et joueur de pelote — deux choses d'ailleurs qui vont bien ensemble et qui sont basques essentiellement.

Elle hésitait pourtant encore à lui laisser suivre cette voie imprévue. Non par dédain pour les contrebandiers, oh! non, car son père, à elle, l'avait été; ses deux frères aussi; l'ainé tué d'une balle espagnole au front, une nuit qu'il traversait à la nage la Bidassoa, le second réfugié aux Amériques pour échapper à la prison de Bayonne; l'un et l'autre respectés pour leur audace et leur force... Non, mais lui, Ramuntcho, le fils de l'étranger, lui, sans doute, aurait pu prétendre à l'existence moins dure des hommes de la ville, si, dans un mouvement irréfléchi et un peu sauvage, elle ne l'avait pas séparé de son père pour le

ramener à la montagne basque... En somme, il n'était pas sans cœur, le père de Ramuntcho; quand fatalement il s'était lassé d'elle, il avait fait quelques efforts pour ne pas le laisser voir et jamais il ne l'aurait abandonnée avec son enfant, si, d'elle-même, par fierté, elle n'était partie... Alors ce serait peut-être un devoir, aujourd'hui, de lui écrire, pour lui demander de s'occuper de ce fils...

Et maintenant l'image de Gracieuse se présentait tout naturellement à son esprit comme chaque fois qu'elle songeait à l'avenir de Ramuntcho; celle-là, c'était la petite fiancée que, depuis tantôt dix ans, elle souhaitait pour lui. (Dans les campagnes encore en arrière des façons actuelles, c'est l'usage de se marier tout jeune, souvent même de se connaître et de se choisir dès les premières années de la vie.) Une petite aux cheveux ébouriffés en nuage d'or, fille d'une amie d'enfance à elle, Franchita, d'une certaine Dolores Detcharry, qui avait toujours été orgueilleuse — et qui était restée méprisante depuis l'époque de la grande faute...

Certes, l'intervention du père dans l'avenir de Ramuntcho serait un ap-

point décisif pour obtenir la main de cette petite — et permettrait même de la demander à Dolores avec une certaine hauteur, après les rivalités anciennes... Mais Franchita sentait un grand trouble la pénétrer tout entière, à mesure que se précisait en elle la pensée de s'adresser à cet homme, de lui écrire demain, de le revoir peut-être, de remuer cette cendre... Et puis, elle retrouvait en souvenir le regard si souvent assombri de l'étranger, elle se rappelait ses vagues paroles de lassitude infinie, d'incompréhensible désespérance; il avait l'air de voir toujours, au delà de son horizon à elle, des lointains de gouffres et de ténèbres, et, bien qu'il ne fût pas un insulteur des choses sacrées, jamais il ne priait, lui donnant ce surcroît de remords de s'être alliée à quelque païen pour qui le ciel resterait fermé. Ses amis, d'ailleurs, étaient pareils à lui, des raffinés aussi, sans foi, sans prière, échangeant entre eux, à demi-mots légers, des pensées d'abîme... Mon Dieu, si Ramuntcho à leur contact allait devenir comme eux tous! et désertait les églises, fuir les sacrements et la messe!... Alors, elle se remémorait les lettres de son vieux père — aujourd'hui décomposé dans la terre profonde, sous une dalle de granit, contre les fondations de son église paroissiale — ces lettres en langue euskarienne qu'il lui adressait là-bas, après les premiers mois d'indignation et de silence, dans la ville où elle avait traîné sa faute: «Au moins, ma pauvre Franchita, ma fille, es-tu dans un pays où les hommes sont pieux et vont régulièrement aux églises?...» Oh! non, ils n'étaient guère pieux, les hommes de la grande ville, pas plus

les élégants dont le père de Ramuntcho faisait sa compagnie, que les plus humbles travailleurs du quartier de banlieue où elle vivait cachée; tous, emportés par un même courant lointain des dogmes héréditaires, loin des antiques symboles... Et Ramuntcho, dans de tels milieux, comment résisterait-il?

D'autres raisons encore, moindres peut-être, l'arrêtaient aussi. Sa dignité hautaine qui là-bas, dans cette ville, l'avait maintenue honnête et solitaire, se cabrait vraiment à l'idée qu'il faudrait réparaître en sollicité devant son amant d'autrefois. Puis, son bon sens supérieur, que rien n'avait jamais pu égayer ni éblouir, lui disait du reste qu'il était trop tard à présent pour tout changer; que Ramuntcho, jusqu'ici ignorant et libre, ne saurait plus atteindre les dangereuses régions de vertige où s'était élevée l'intelligence de son père, mais plutôt qu'il languirait en dessous comme un déclassé. Et enfin un sentiment presque inavoué à elle-même gisait très puissant au fond de son cœur: la crainte angoissée de le perdre, ce fils, de ne plus le guider, de ne plus le tenir, de ne plus l'avoir... Alors, en cet instant des réflexions décisives, après avoir hésité durant des années, voici que de plus en plus elle inclinait à s'entêter pour jamais dans son silence vis-à-vis de l'étranger et à laisser couler humblement la vie de son Ramuntcho près d'elle, sous le regard protecteur de la Vierge, des saints et des saintes... Restait la question de Gracieuse Detcharry... Eh bien, mais elle l'épouserait quand même, son fils, tout contrebandier et pauvre qu'il allait être! Avec son instinct de mère un peu farouchement aimante, elle devin-

nait que cette petite était déjà prise assez pour ne se dépandre jamais; elle avait vu cela dans ses yeux noirs de quinze ans, obstinés et graves sous le nimbe doré des cheveux... Gracieuse épousant Ramuntcho pour son charme seul, envers et contre la volonté maternelle!... Ce qu'il y avait de rancuneux et de vindicatif dans l'âme de Franchita se réjouissait même tout à coup de ce plus grand triomphe sur la fierté de Dolores...

Autour de la maison isolée où, sous le grand silence de minuit, elle dormait seule de l'avenir de son fils, l'Esprit des ancêtres basques flottait, sombre et jaloux aussi, dédaigneux de l'étranger, craintif des impiétés, des changements, des évolutions de races; l'Esprit des ancêtres basques, le vieil Esprit immuable qui maintient encore ce peuple les yeux tournés vers les âges antérieurs; le mystérieux Esprit séculaire, par qui les enfants sont conduits à agir comme avant eux leurs pères avaient agi, au flanc des mêmes montagnes, dans les mêmes villages, autour des mêmes clochers...

Un bruit de pas maintenant dans le noir du dehors!... Quelqu'un marchant doucement en espadrilles sur l'épaisseur des feuilles de platane et jonchée par terre... Puis, un coup de sifflet d'appel...

Comment, déjà!... Déjà une heure du matin!...

Tout à fait résolue à présent, elle ouvrit la porte au chef contrebandier avec un sourire accueillant que celui-ci ne lui connaissait pas:

— Entrez, Itchoua, dit-elle, chauffez-vous... tandis que je vais moi-même réveiller le fils.

(à suivre)

# Après le meurtre de la rue des Tonneliers 12 ans de réclusion pour Venetz

Hier après-midi, le Tribunal d'arrondissement de Sion formé de MM. Louis Allet, président, Joseph Mariéthoz, Gérard Emery, a jugé l'affaire Venetz, qui défraya la chronique en juillet de l'année passée.

Rappelons brièvement les faits. Le 17 juillet 1961 l'on découvrait, dans son appartement de la rue des Tonneliers, le corps de Mme Justine Reynard, qui gisait sur son lit. La malheureuse était morte et portait plusieurs traces de coups sur le visage, le cuir chevelu et la jambe gauche. Les soupçons de la police se portèrent sur Roger Venetz, de St-Léonard, qui avait rendu visite la veille à Mme Reynard, sa tante. Le mercredi 19, la police cantonale faisait passer un communiqué dans la presse, donnant le signalement de Venetz. Ce dernier était retrouvé le jour même, terré dans une grange de St-Léonard.

Dès lors l'enquête suivit son cours. Venetz fut interrogé à maintes reprises mais protesta toujours de son innocence. Cependant les indices relevés contre le prévenu étaient si graves que le Tribunal dénonça les charges, c'est-à-dire qu'il l'accusa de meurtre et de viol. Venetz eut alors 40 jours pour faire valoir ses moyens de défense. Voici ce qui se passa lors du jugement d'hier.

## LA PAROLE EST AU RAPPORTEUR

Le rapporteur, M. Jacques de Riedmatten rappela les faits tels que nous les connaissons. L'autopsie de cadavre de Mme Reynard permit d'établir que le décès de la victime avait été causé par asphyxie avec suffocation. Elle fut de plus battue et violée.

Pour l'empêcher de crier, on lui enfonça une pièce d'étoffe dans la bouche. Le meurtre eut lieu dans la soirée de dimanche, mais le cadavre ne fut découvert que le lendemain. Aucun témoin, à part un apprenti boucher qui logeait dans la maison et qui fut réveillé par des cris de femme. Il entendit également une voix d'homme, mais sans pouvoir distinguer ce qui se disait.

Venetz — un dangereux repris de justice — venait de sortir de prison et logeait chez ses parents à St-Léonard. Le dimanche 16, il décida de se rendre à Sion, à la piscine. Mais, comme le temps n'était plus très beau l'après-midi, l'inculpé alla chez sa tante, qu'il n'avait pas revue depuis environ un an. Il resta quelque temps chez Mme Reynard puis se rendit dans divers bistrot de la ville. Dans la soirée, il fut expulsé d'un immeuble où il s'était endormi sous l'effet de l'alcool. Ce qu'il fit ensuite, on ne le sait pas. Pour le ministère public, Venetz retourna chez sa tante et il se passa ce que l'on sait. Pour la défense, l'inculpé rentra chez lui, à St-Léonard.

Voyons maintenant ce qu'a déclaré le rapporteur.

Pourquoi les soupçons se portent-ils sur Venetz ?

■ Parce que l'on retrouva un slip et un caleçon de bain lui appartenant entre le mur et le lit de la victime, soigneusement cachés.

■ Des taches de sang furent déce-



La maison du meurtre, à la rue des Tonneliers. La croix indique la chambre de la victime.

(Photos Schmid)

lées sur les vêtements que l'accusé portait ce jour-là. Ce sang était du même groupe rhésus que la victime.

■ Après le meurtre, Venetz raconta à plusieurs reprises qu'il avait « couché » avec une vieille femme.

■ Quand les gendarmes se présentèrent à St-Léonard, Venetz n'était plus chez lui. Il se cachait sous un tas de foin.

Ce sont là, brièvement résumées les principales accusations du rapporteur, qui déclare qu'il ne s'agit que de preuves indirectes, mais tout de même de preuves importantes.

Le rapporteur conclut à la culpabilité de Venetz, mais sans préméditation. En conséquence, il est condamné à 13 ans de réclusion contre Venetz, pour meurtre et viol.



Le prévenu Roger Venetz a été amené hier sous bonne escorte en la salle du Casino pour être jugé.

## CONTRE-ATTAQUE DE LA DEFENSE

La parole est alors au défenseur de l'accusé, Me Gérard Perraudin, qui prit le contre-pied des thèses soutenues par le rapporteur. Sa plaidoirie — brillante — dura la majeure partie de l'après-midi.

Reprenant un à un les arguments et accusations du ministère public, l'avocat s'attacha à démontrer leur faiblesse. Il rappela tout d'abord que son client avait toujours protesté de son innocence. Nous n'entrerons pas dans le détail de sa plaidoirie, cela nous entraînerait trop loin. Contentons-nous de l'essentiel. S'agissant du caleçon de bain et du slip appartenant à Venetz et retrouvé dans la chambre de la victime, l'avocat soutient, comme son client, que ces effets avaient été apportés par l'accusé à sa tante pour qu'elle les lave. Si on les a retrouvés là où ils étaient ont glissé.

On a trouvé des taches de sang, sur les habits que Venetz avaient portés. Oui, Mais il s'agit de taches minuscules qui ne prouvent rien. Elles peuvent fort bien provenir d'une coupure faite en se rasant.

Venetz s'est vanté, le lendemain du crime, d'avoir « couché » avec une femme ? L'accusé était coutumier du fait. Lorsqu'il est sous l'influence de l'alcool, il se glorifie de tous les exploits.

Pourquoi s'est-il caché lorsque la police est venue le chercher ? Parce qu'il avait eu une violente altercation avec son frère. Venetz était sous libération conditionnelle, il savait qu'au moindre écart on le réintégrerait en prison. Lorsqu'il vit les gendarmes arriver chez lui, il pensa que c'était son frère qui l'avait vendu et dénoncé à la police pour se venger. C'est pourquoi il se cacha dans le foin.

Me Perraudin termina sa plaidoirie en se déclarant convaincu de l'innocence de Venetz.

## LE JUGEMENT

Après de longues délibérations, le jugement fut rendu. Roger Venetz est condamné à 12 ans de réclusion pour meurtre et violence.

R. Berthold.

## L'actualité

# Qu'est-ce que le progrès ?

Il ne se passe pour ainsi dire pas de jour sans qu'on annonce une découverte, un perfectionnement, une innovation, un progrès. La vie l'exige. Mais qu'est-ce, en somme, le progrès ? Une de ses définitions est : « Progrès désigne la marche de la société vers un degré de plus en plus élevé de perfection et de bonheur, vers un développement de plus en plus complet de ses facultés, vers une amélioration indéfinie de ses œuvres. » Mais, c'est sans doute là vue philosophique. Pour la majorité il se limite au progrès matériel visible. Il fut un temps — pas très lointain dans les siècles passés — où les philosophes, les sages et beaucoup de moralistes pensaient que tout le monde allait en empirant et qu'on assistait à une déchéance irrémédiable de l'humanité. Il y a certes encore de ces pessimistes aujourd'hui, mais la grande masse croit au progrès matériel, même si sa croyance ne se borne qu'à cela, qui est peu !

Chaque époque, la nôtre en particulier, croit être au pincé du progrès et considère le passé et ses réalisations avec un peu de dédain. Ceci n'est pas nouveau sous le soleil, les générations furent de tout temps convaincues de leur apport inégalable à la société. L'inventeur de la roue, de l'imprimerie, du moteur, du télégraphe et du téléphone, du premier anesthésiant n'est pas inférieur à celui de l'énergie nucléaire ou du vaisseau spatial. L'homme, qui se distingue en cela notamment des animaux (bien que quelques-uns de ces derniers soient pourvus d'un instinct qui se confond avec l'intelligence), cherche dans tous les domaines à faciliter son travail, son alimentation, ses loisirs, sa santé ainsi qu'à augmenter son confort et sa capacité d'achat.

Des progrès scientifiques, sources de nouvelles inventions, font faire à l'homme un nouveau bond dans l'espace, mais il y a aussi mille petites choses nouvelles qui rendent les menus travaux du ménage plus aisés et les distractions plus attrayantes. Les jouets n'échappent pas à la règle. Il y en a toujours de nouveaux. En considérant les progrès immenses accomplis actuellement, il ne faut pas oublier qu'ils sont le plus souvent obtenus grâce à des perfectionnements antérieurs. Il y a rarement aujourd'hui un seul inventeur : il se sert, à juste titre, des précieux éléments apportés par ses prédécesseurs et des expériences faites par ses contemporains et ses collaborateurs. Ce qui fait que tout progrès important est réalisé par une équipe. En raison des dépenses énormes nécessitées par certaines inventions ayant une portée universelle ou nationale, donc politique, l'individu, pas plus que l'économie privée, n'a les moyens suffisants pour en assurer la réalisation et l'exploitation. Aussi c'est l'Etat qui se charge de cela.

Si, dans le secteur pharmaceutique, véritable arsenal, les progrès immenses ont été favorables à l'humanité, il y a aussi, dans d'autres domaines, des inventions sensationnelles qui nous remplissent d'épouvante car elles menacent, même d'extermination, l'humanité. Le prix Nobel de la paix est dû, hélas, au profit d'inventions qui semèrent la guerre ! Et, dans les étonnantes réalisations actuelles, le malheur est que l'homme, non content de les exploiter pour son bien-être, en fait des armes qu'il prétend invincibles dans leur capacité de destruction. Or, on trouve toujours une arme plus

forte ! Ceci a été démontré sur tous les champs de bataille, en passant par l'arbalète, la poix, le mortier et la mitrailleuse ! L'ingéniosité, on peut le dire, diabolique de l'homme, dans l'attaque ou la défensive, n'a semble-t-il pas de limite. C'est si vrai que des savants songent déjà à installer sur la lune des plateformes de départ de missiles destinés à détruire en quelques instants un continent entier de notre terre. Souhaitons que les généraux ne se trompent pas dans leurs calculs ! Il existe cependant des hommes de science objectifs qui, tout en condamnant publiquement la guerre, les armes atomiques, reconnaissent que chaque guerre, en dépit des destructions, fait faire au progrès un pas en avant. Car la nécessité rend ingénieux, et les machines infernales une fois inutiles, faute de combattants, ou parce qu'une guerre est terminée, sont transformées, perfectionnées et ouvrent des ressources nouvelles à l'humanité. Ce besoin de prépondérance qui anime certains chefs d'Etat, parfois, hélas, suivis par un peuple entier, comme hypnotisé, se traduit par la mise à la disposition par l'Etat de fortunes publiques énormes qui financent les laboratoires et bancs d'essais et les usines destinées à construire dans le secret des armes nouvelles dont la seule description fait frissonner et incite l'adversaire éventuel à dépasser encore en puissance destructive les engins du concurrent. Une vaste publicité, de l'exagération destinée à frapper de stupeur ceux qui pourraient être victimes d'une agression, contribuent à alimenter la guerre des nerfs, dite la guerre froide. Elle est, hélas, souvent conditionnée par le progrès dont, par ailleurs, nous tirons une légitime fierté.

On le disait : cette recherche des moyens les plus efficaces pour détruire l'homme a pour corollaire une recherche des moyens les plus efficaces aussi pour enrayer ou supprimer les épidémies, placer l'homme à l'abri de la maladie, le protéger de la souffrance, lui ouvrir des horizons de plus en plus vastes sur la vie, ses origines, son évolution, l'éloigner de la misère et de la faim, lui donner de plus en plus de confort. Cette dualité est paradoxale. Pour l'instant elle fait encore partie de la nature humaine dont les progrès moraux sont restés nettement en arrière des progrès matériels qui ont même dépassé nos possibilités d'assimilation et d'adaptation.

## LE PROGRÈS EST INÉLUCTABLE

Lorsqu'on entend certains vieillards, des personnes d'expérience et de bon sens, des gens de goûts simples, des savants travaillant dans l'abstraction, de véritables artistes à l'abri du faux cliquetis du talent, de la gloire, et du désir d'épater la galerie, si naïve souvent, on doit admettre que le progrès n'est pas le dieu que l'on croit. Il contribue au bien-être, mais pas nécessairement au contentement intérieur. Il est adversaire de la concentration, de la méditation, du silence et de la solitude. C'est une des raisons pour lesquelles une foule d'êtres recherchent les paisibles joies d'une nature gâtée sans doute par le progrès, mais qui a ses réserves de beauté et de paix.

Quoi qu'on dise, le progrès avec ses côtés positifs et négatifs est irréversible. C'est une inéluctable évolution de l'humanité.

J.-E. Chable.

## Duttweiler n'était pas commode en politique

(suite de la 1ère page)  
sion l'emportait sur celle de la minorité et du Conseil fédéral par 90 voix contre 71. La protection s'étendra donc jusqu'à l'âge de 19 ans.

Ensuite, une proposition de M. Welter (socialiste de Zurich), tendant à renforcer le contrôle médical des jeunes gens a été repoussée par 85 voix contre 47. Le Conseil fédéral a, en effet, estimé qu'il importait de régler cette question par voie d'ordonnance.

## 12 HEURES DE TRAVAIL POUR LES FEMMES

Le Conseil national a ensuite décidé par 76 voix contre 67 de réduire de 13 à 12 heures, pauses incluses, pour les femmes, l'espace dans lequel leur travail de jour doit être compris.

Notons encore que des propositions de M. Forel (parti du travail vaudois) concernant la protection des femmes enceintes ont été jugées superflues. Les dispositions légales prévues étant suffisantes, par la grande majorité du Conseil national. Elles ont été par conséquent repoussées.

Le débat a été interrompu à l'article 35. La discussion se poursuivra jeudi.

## SEANCE MINEURE AU CONSEIL DES ETATS

Au début de la séance, le président du Conseil des Etats, M. Vaterlaus, radical de Zurich, a rendu un vibrant hommage à la mémoire de M. Gottlieb Duttweiler, qui a également fait partie de la Chambre Haute. Il releva notamment, en termes choisis, la forte personnalité du défunt.

Le Conseil des Etats a, ensuite, accepté toute une série de textes législatifs.

C'est ainsi qu'il a approuvé, sans opposition, l'arrêt fédéral sur l'octroi d'une garantie à la société coopérative « fonds de solidarité des Suisses à l'étranger » et deux accords de coopération passés avec la Tunisie, soit, plus précisément un traité relatif à la protection et à l'encouragement des investissements de capitaux et un accord de coopération technique et scientifique.

Sur ce, la séance a été levée.

Ant.

# CINEMAS

## Sion - Arlequin

Du mardi 12 au lundi 18 juin  
Malgré la saison avancée  
encore un tout grand succès

**LEON MORIN, PRETRE**  
Grand Prix de la ville de  
Venise 1961  
avec Jean-Paul Belmondo  
et Emmanuele Riva  
Dès 18 ans révolus.

## Cinéma d'Ardon

Jeudi 14 juin  
Entrée libre, invitation cor-  
diale - Dès 16 ans

**3 FILMS EN COULEURS**  
avec exposé d'orientation par  
M. Maeder en vue de la for-  
mation d'un Cinédoc.

## Sion - Capitole

Du mercredi 13  
au dimanche 17 juin  
Le plus grand film d'action  
de Audie Murphy

**LES 7 CHEMINS DU COUCHANT**  
Un western sensationnel  
Technicolor - Dès 16 ans rév.

## Sion - Lux

Du mercredi 13  
au dimanche 17 juin  
Une œuvre passionnante

**LES DENTS DU DIABLE**  
d'après le célèbre roman de  
Hans Ruesch « Igloo dans la  
nuit » avec Anthony Quinn  
et Yoko Tani  
Dès 16 ans révolus.

## Martigny - Etoile

Dès ce soir mercredi -  
18 ans rév.  
Un nouveau triomphe de  
Billy Wilder

**LA GARÇONNIERE**  
avec Shirley Maclaine  
et Jack Lemmon  
De la satire... Du rire...

## Martigny - Corso

Dès ce soir mercredi -  
16 ans rév.  
Tiré de faits authentiques,  
voici un drame de la dernière  
guerre

**LES CHACALS MEURENT A L'AUBE**  
Un film sans concession

## Saxon - Rex

Jeudi 14 - 16 ans rév.  
Du tout grand cinéma

**SHANE, l'homme des vallées perdues**  
Dès vendredi 15 - 16 ans rév.  
Une œuvre magistrale de  
John Ford

**LE SERGENT NOIR**

## Fully - Ciné Michel

Mercredi 13 - 16 ans rév.  
Réédition du célèbre  
« Western »

**SHANE, l'homme des vallées perdues**  
Dès vendredi 15 - 16 ans rév.  
Françoise Arnoul dans

**LA CHATTE SORT SES GRIFFES**

## Une fois de plus le Valais montre l'exemple de la parfaite organisation

SION (Pt). — Si l'on consulte la presse de toute la Suisse, de ces deux derniers jours, on constate que malgré tous les appels lancés, on déplore de nombreux, trop, d'accidents plus ou moins graves.

Dans ce domaine, le canton du Valais, vient en tête, des cantons ayant enregistré le moins d'accidents durant les fêtes de Pentecôte. Pourtant, ce n'est pas que la circulation ait été insignifiante sur nos routes. Bien au contraire.

Non! Ce magnifique résultat provient de l'excellent travail accompli par la gendarmerie cantonale durant ces fêtes.

## Assemblée de la caisse-maladie

MASE (Iz). — L'assemblée de la caisse-maladie de la rive droite de la Borgne s'est tenue dimanche à Mase, comprenant les membres de St-Martin, Mase, Vernamiège et Nax. L'assemblée était placée sous la présidence de M. Marcel Rössler, président de Mase. Le caissier était M. Albert Zermatten, de Sion. Rappelons que cette société groupe 1800 assurés.

L'on entendit la lecture des comptes. L'exercice se boucle par un bénéfice. Notons encore pour terminer que les soins aux malades donnés par M. et Mme Frossard, de Mase, tous deux médecins, sont très appréciés et facilitent le fonctionnement de l'organisation.

# Sion et la région

## Inauguration d'un bâtiment administratif

HEREMENCE (D) — Comme nous l'avons annoncé hier, samedi dernier eurent lieu à Hérémence la bénédiction et l'inauguration officielle d'un nouveau bâtiment abritant les bureaux communaux, les écoles secondaires et deux classes primaires.

Conçu et étudié par M. l'architecte Perraudin, cet édifice malgré son volume imposant, s'intègre très bien dans le village.

En visitant les classes secondaires, M. le Conseiller Gross, qui a bien voulu honorer Hérémence de sa présence, et son Chef de service M. Evéquo, se sont montrés très satisfaits du travail accompli par maîtres et élèves durant l'année scolaire. La classe expérimentale professionnelle, composée uniquement d'élèves de 15 et 16 ans, les a particulièrement intéressés. Les connaissances acquises en sciences, les dessins techniques et les travaux manuels exécutés par ces jeunes gens ont démontré que le programme appliqué à cette classe donne aux futurs artisans de sérieuses bases pour l'apprentissage du métier qu'ils choisissent.

## L'ambassadeur de Chine en Suisse reçu par l'Etat du Valais

SION (Pt). — Le gouvernement valaisan a reçu hier, en visite officielle, Son Excellence M. Li Ching-Chuan, ambassadeur de Chine en Suisse, qui était accompagné d'un conseiller de son ambassade et son épouse, et d'un interprète.

Ces visiteurs de marque se sont rendus tout d'abord au barrage de la Grande Dixence où ils ont été reçus par M. Desmeules, directeur de Grande Dixence SA, en suite de quoi ils ont regagné la capitale où un banquet leur fut offert par les autorités cantonales.

## Bientôt l'inalpe

SAXON (St). — L'inalpe des montagnes de Saxon a été fixée au samedi 16 juin.

C'est le froid qui est la cause de cette date retardée.

Nous souhaitons aux propriétaires de bétail une bonne saison.

## Jugement du Tribunal

SION (FAV). — Hier matin, au cours de sa séance, le Tribunal d'arrondissement de Sion a condamné N. de Sion, inculpé de proxénétisme et d'incitation à la débauche, à une peine d'emprisonnement de quelques mois avec sursis.

## Les pipe-lait fonctionnent

ST-MARTIN (Iz). — Les pipe-lait, que l'on nomme aussi lactoducs, fonctionnent depuis lundi soir. Il y en a trois, qui conduisent des mayens à St-Martin, Eison et Suen.

Bâtiment, pavoisé pour la circonstance, fut béni par M. le Rd curé Charbonnet.

Avant la cérémonie, l'assistance eut l'occasion d'entendre M. le président Siéro qui fut le promoteur de cette réalisation, M. le chef du Département de l'Instruction publique et M. le curé. Les trois orateurs ont porté l'accent sur l'esprit de collaboration du maître de l'œuvre, de l'architecte, des entrepreneurs et des ouvriers grâce auxquels l'œuvre fut si bien édifiée. Ils ont exprimé le vœu que la jeunesse d'Hérémence profite au mieux de la facilité qui lui est offerte par la création de ces nouvelles classes pour préparer son avenir.

Le repas en commun qui suivit fut agrémenté par les productions du Chœur mixte « l'Alouette » sous l'expertise direction de M. E. Dayer, organiste.

## Les eaux minérales d'Aproz en constante expansion

APROZ (PZ) — Il y aura une année le 14 juillet que les Eaux minérales d'Aproz S.A. inauguraient le pont métallique sur le Rhône ainsi que quelques nouvelles installations au sein de leur usine. L'on constate actuellement qu'un nouvel hall de stockage et d'expédition est en construction. Cela n'étonnerait personne de voir encore bien d'autres s'y annexer quand on sait que la maison occupe plus de 100 ouvriers et que plus de 100.000 bouteilles traversent chaque jour le Rhône pour se diriger dans les régions de la Suisse et même au-delà de nos frontières.

## Décisions du Conseil communal de Savièse

Le Conseil communal de Savièse, en séance du 8 juin, a pris les décisions suivantes :

1. Fixation de la « débandia ». — La « débandia » est fixée au 16 juin.
2. Route Brac-Pont-Route. — L'inspecteur forestier, M. Kuonen, propose la réfection du dit pont ainsi que le raccordement de la route à la Route Neuve. Le Conseil décide de demander un avant projet à l'autorité compétente.
3. Route alpage Infloria. — Les Consorts de la montagne demandent à la commune de bien vouloir procéder à la construction d'un pont sur la Morge ainsi qu'à l'aménagement d'une route reliant l'alpage à la nouvelle route du Sanetsch afin de faciliter le trafic du bétail. Le Conseil est d'accord si le service des améliorations foncières accepte le projet.
4. Goudronnage des ruelles dans la commune. — Ce goudronnage sera effectué au fur et à mesure des possibilités financières de la commune. Ces travaux sont adjugés à l'entreprise J. Carron pour le prix de Fr. 8,20 le m<sup>2</sup>.
5. Assurance Helvétia police collective. — Une demande de hausse d'indemnité est décidée.
6. Un taxateur officiel pour l'expropriation à l'intérieur du village de St-Germain est désigné.
7. Participation de 10% de la taxe cadastrale pour route des Mayens Sa-

netisch. — Tous les propriétaires seront touchés à l'exception des propriétaires du mayen de Dorbagnon, ces derniers ayant cédé gratuitement le terrain pour le passage de la route.

8. Le cas du mayen de Zandra reste en suspens vu que le fond de ce mayen n'est pas accédé par la route.

9. Affaire D. R., mur en bordure de route et frais de taxation de son bâtiment (2ème commission). — Ce mur devra être démolé dans les huit jours. Une amende de Fr. 50.— lui est imposée, ainsi que les frais de taxation de son bâtiment (2ème commission). Tous les propriétaires construisant en bordure de route doivent demander une autorisation de construire. Celui qui n'observera pas cette décision sera puni d'une amende de Fr. 50.— et obligé de détruire la construction (art. 72 règlement de police locale).

10. Frais recours taxe communale. — Après vote (7 contre 3), le conseil décide que tous les contribuables ayant recouru contre l'imposition de 1 pour mille sur les biens-fonds en ce qui concerne l'eau potable seront punis d'une amende de Fr. 5.— si la nouvelle loi des finances le permet!!!

11. Divers. — Demande d'achat de terrain à la Grand-Zour - Demande d'assistance (2 cas) - Demande de route d'accès du mayen de Bourg - Demande de remise en état d'un bisse de la part de J. A.

## † M. Camille Farquet

BRAMOIS (F) — Comme nous l'avons annoncé hier, au bel âge de 84 ans vient de disparaître M. Camille Farquet. Une belle assistance de parents et d'amis vient de le conduire hier, à sa dernière demeure. Originaire de la vallée de Bagnes, il voua sa vie à l'agriculture. A tous les siens, spécialement à son épouse et son frère nous présentons nos sincères condoléances.

## GRAIN DE SEL

### La « chaîne » interdite

— Avez-vous reçu, Ménandre, cette circulaire « Chaîne de vacances 1962 » ?

— Non, mais mon fils aîné l'a apportée à la maison, car c'est aux jeunes que les auteurs de cette « chaîne » se sont adressés.

— Il s'agit d'une « chaîne » dans le genre de celle que l'on connaît sous la dénomination de « chaîne de St-François » ou « chaîne boule de neige ». D'astucieux personnalités viennent donc de lancer à Sion la « chaîne de vacances 1962 ». Le mode d'emploi est fort simple et le jeu assez tentant.

— Je sais que l'on doit transmettre cette circulaire à cinq personnes en respectant le mécanisme du système établi afin d'éviter la rupture de la chaîne.

— Oui. D'autres considérations viennent donc de compte qui peuvent séduire les gens non avertis.

— Avertis de quoi ?

— Mais des conséquences qu'entraîne automatiquement le fait de prendre part à ce « jeu ».

— Ce jeu serait-il interdit ?

— Naturellement ! Il tombe sous le coup des dispositions de la loi fédérale sur les loteries et les paris professionnels, loi du 8 juin 1923.

— Ah !

— C'est la raison pour laquelle, la police municipale de Sion dénoncera à l'autorité de répression toute personne pouvant être trouvée en contravention aux dispositions légales que je viens de vous citer.

— Il importe donc que les parents mettent en garde leurs enfants. Des ennuis leur seront évités. C'est pourquoi, dans le cas particulier — contrairement à ce que l'on fait dans le cadre de la Chaîne du Bonheur — il faut la rompre aussi vite que possible et l'empêcher de passer partout.

Isandre

## Le Pérou présenté aux habitants de Sion

SION (Pt). — M. Alfred Métraux, ethnologue de l'Unesco, a, au cours de la conférence qu'il a donnée hier soir, à l'aula du collège de Sion, présenté le Pérou, ou plus précisément ses habitants, c'est-à-dire tout d'abord les Incas puis ensuite les Quechuas.

Grâce à sa profonde connaissance de ce pays et de sa civilisation, M. Métraux nous a donné une conférence dont le sujet a été traité avec précision.

Cette magnifique conférence, donnée dans le cadre du Valais vient au secours d'Ayaviri, a permis au public séduits de prendre mieux conscience de ce qu'était et est encore ce pays qui connut, il y a fort longtemps, une civilisation la plus étonnante qui soit, et que les savants n'ont pas fini de tenter d'élucider.

Théâtre de marionnettes. Nous apprenons que les guides séduits ont organisé pour samedi 16 juin deux séances de théâtre de marionnettes. Entrée : 14 h. et 17 h. Prix : 0,50.

## Un service public mal connu : la voirie

### SIGNALISATION

#### ET ENTRETIEN DES EGOUTS

S'occuper de tous les signaux routiers de la ville demande aussi beaucoup de travail. Il y en a des centaines. Il ne se passe pas de jour sans que l'on découvre que l'un de ces signaux a été tordu par un automobiliste « distrait »... Il faut alors remettre le signal en état. Il y a aussi des signaux qui doivent être vernis. A part cela, il faut aussi repeindre deux fois par année les lignes blanches qui partagent les routes en deux, ainsi que les passages pour piétons. Un peintre travaille en permanence à la voirie pour le service de la signalisation routière.

L'entretien des égouts est aussi du ressort de la voirie, qui est en somme un peu la bonne à tout faire de la municipalité. Une fois par année, on doit aspirer les résidus se trouvant dans les dépottoirs. C'est une sorte de camion-citerne muni d'une pompe qui fait ce travail assez peu appétissant. De plus, il faut aussi procéder au lavage et au curage des égouts.

### FONTAINES, MILITAIRES ET DECORATIONS

Les jours de fête Sion doit avoir l'air attrayant. Pour cela il faut des drapeaux. Où les prend-on ? Dans les locaux de la voirie.

Des militaires viennent faire un cours de répétition dans notre région. La ville doit les loger et leur fournir

les paillasses nécessaires. Des roulottes doivent être mises à disposition.

En été, Sion doit reluire de toutes parts. C'est pourquoi, durant la belle saison, l'on vide chaque semaine les fontaines de la ville, pour les nettoyer à fond.

Décidément, le service de la voirie, c'est bien plus que le ramassage des ordures, ne trouvez-vous pas ? Il s'agit souvent d'un travail ingrat. Ceux qui l'exercent ont droit à toute notre reconnaissance.

R. Bert



Une belle collection de signaux

# Sierre et le Haut-Valais

## On travaille fort et ferme à Gondo



A la sortie du village de Gondo, en direction de l'Italie, on procède à d'importants travaux de réfection et d'agrandissement de la chaussée, qui, une fois terminée, sera une magnifique artère.



Les ouvriers travaillant sur le chantier de la route du Simplon, sont en majeure partie d'origine italienne et vivent sur sol italien. Etant payés selon les tarifs en vigueur en Suisse, on peut dès lors comprendre le sourire de cet ouvrier qui vient de toucher sa paye et qui tient encore à la main les billets de 100 francs suisses.

(Photos Anchisi).

**GONDO (Pt).** — Dans une précédente édition, nous avons mentionné les importants travaux entrepris par l'Etat du Valais afin d'améliorer la route qui du poste de douane Suisse de Gondo conduit à la frontière italienne.

Aujourd'hui, notre intention est de signaler les importants travaux entrepris afin d'améliorer la place de stationnement sise devant le poste de douane Suisse.

Sur la partie gauche de la route, en descendant vers l'Italie, la montagne a été attaquée afin de laisser le champ libre pour la construction d'une im-

mense place qui servira de parc aux véhicules en attente pour le contrôle douanier.

Du côté droit, quelques vieilles maisons ont été abattues, ou seront sur le point de l'être. A leur place, sera construite une nouvelle bâtisse destinée à abriter les appartements des fonctionnaires en service à Gondo.

Les travaux battent actuellement leur plein et d'ici quelques mois, feront de Gondo, un village frontière qui pourra s'enorgueillir de posséder un des plus beaux postes qui existe, un poste digne de la magnifique route alpestre qu'il dessert.

C'est ainsi qu'il est prévu l'achèvement et la modernisation des routes des quartiers extérieurs, l'extension du service des eaux et la construction d'un nouveau réservoir à plus forte contenance, la destruction des balayures et la protection obligatoire des eaux. Si on ajoute à ces grands travaux la future construction de l'église paroissiale, chacun admettra que ces années futures les deniers de la commune seront mis fortement à contribution. Mais à bon escient, car ce qui est prévu est absolument nécessaire si on veut que notre florissante commune continue à progresser.

## Une voiture volante atterrit sur un mélèze

**BRIGUE (Ss).** — Hier matin, à 10 h. 30, un accident qui aurait pu avoir de funestes conséquences s'est produit sur la route du Simplon, non loin de l'Hôtel Schweizerhof.

Une voiture portant plaques tessinoises, qui roulait en direction de Brigue, a fait un tête à queue et effectué un saut de 10 mètres dans les airs, est venue atterrir sur un mélèze où elle est restée en équilibre. Evidemment, les dégâts sont importants, mais par une chance extraordinaire aucun des occupants n'a été blessé.

## La communauté paroissiale de Montana-Crans

### BAPTEMES :

1 avril : Daniel-René Crettol, de Gaspard et de Raymonde Clivaz.

1 avril : Daniel-Fabrice Dubost, d'Yvar et d'Eliane Barras.

15 avril : Manuella Lo Cicero, de Lucien et de Lucette Rebetez.

22 avril : Philippe-Léon Cattin, de Jean-Pierre et d'Huguette Chervet.

29 avril : Jean-Paul-Antoine Berclaz, de Paul et de Claire Koller.

3 mai : Roger Bodart, de Désiré et d'Anne-Marie Volant.

25 avril : Anne-Marie Altmann, d'Hermann et d'Elisa Sommer.

### MARIAGES :

14 avril : Masserey Arthur avec Berthousoz Marie-Elisabeth.

28 avril : Perruchoud Michel avec Ferrari Fede.

1 mai : Toccafondi Luciano avec Bulgarelli Irène.

26 mai : Cottini Fredo avec Altmann Anne-Marie.

29 mai : Loretan Eddy avec Labalet- Irène.

### DECES :

23 avril : Le Révérend Père Da Cruz Joas, 79 ans.

24 avril : Léonie Chassot, 60 ans.

26 avril : Jean-Victor Clivaz, 72 ans.

18 mai : Joseph-Victor Coendevez, 76 ans.

## Une respectable et pieuse tradition

**GLIS (TR)** — Une ancienne tradition veut que depuis 1927, année de fondation de la société de musique de Glis, ce groupement musical assiste le lundi de Pentecôte à une messe matinale qui est dite en faveur des membres disparus de la société. C'est ainsi que lundi dernier, pour ne pas rompre cette pieuse habitude, la société tout entière assista à l'Office divin. Après quoi, une aubade fort goûtée du public et pour la grande joie des jeunes couples qui avaient choisis ce jour et la romatique église du village pour convoler en justes noces.

Cette année cette tradition revêt une importance particulière pour les braves musiciens de Glis car elle coïncide avec le 35<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la société. Cet événement sera marqué par une modeste mais brillante fête de famille et par une promenade qui aura lieu dans le courant de l'été et qui mènera la société jubilaire au Rothorn de Brienz.

# Martigny et les environs

## Après la mort de M. Léon Maret

**SAXON (Fy).** — En ce lundi 11 juin, avant même les pâles lueurs matinales d'un jour triste et gris, notre ami Léon rendait sa belle âme à Dieu. Il était atteint d'un mal terrible et pernicieux, d'un mal qui eut finalement raison de son étonnante résistance physique.

Après des mois d'indicibles souffrances qu'il supporta avec un courage et une résignation héroïques, il sut encore se montrer grand devant la mort, en l'acceptant, pleinement conscient jusqu'à l'ultime minute, avec un courage et une sérénité exemplaires. Quelle grande et sublime leçon pour nous autres vivants, que de voir mourir dans la paix du Seigneur, calme et sans angoisse, un homme dont la vie entière fut toute de bonté et de droiture ! Durant sa longue et cruelle maladie, il fut entouré avec un rare dévouement par une épouse infatigable dans l'art de soigner et de reconforter. Les fréquentes visites de ses parents et amis qui ne l'oubliaient pas dans la douleur, lui aidèrent aussi à mieux graver un long calvaire.

D'origine contheysanne, il était né à Saxon, en 1907. Issu d'un milieu paysan solidement attaché à la terre, il ne la quitta jamais et sut la travailler avec amour et compétence. Lentement, mais sûrement, les champs arides de « Crettaz-Balla »

se transformèrent en des vergers d'abricotiers dont il était fier à juste titre. Il possédait son métier, mais, de nature généreuse et altruiste, il était heureux de pouvoir rendre service. Ses profondes connaissances arboricoles profitaient également à tous ceux qui venaient lui demander de judicieux conseils. Si la mort ne l'avait pas ravi trop tôt à l'affection des siens, il aurait pu récolter le fruit d'un labeur long et patient, mais il trouvera dans l'au-delà la juste récompense que Dieu réserve à ses fidèles serviteurs.

Nous nous inclinons bien bas devant sa tombe en gardant le meilleur souvenir d'un véritable ami. Que la fin de ses peines soit une consolation pour son épouse envers laquelle va notre sympathie attristée, pour tous les siens et pour tous ceux qui l'ont connu et aimé. Au revoir Léon.

## Les fêtes de la Pentecôte

**MARTIGNY.** — Les fêtes de la Pentecôte se sont déroulées à Martigny dans une ambiance particulièrement chaleureuse. Le matin, à l'Eglise paroissiale, qu'emplissait une foule recueillie, l'office divin fut célébré par Mgr Lovey, Rd Prévôt de la Congrégation du Grand-Saint-Bernard tandis que M. le chanoine Delavy, directeur spirituel au séminaire du Saint-Bernard, prononçait une allocution de circonstance d'une haute élévation de pensée.

## Martigny cité provençale ?

**MARTIGNY.** — C'est du moins l'opinion que nous donnait un Français, de passage à Martigny, le soir du concert de l'Harmonie municipale. « Votre ville, me disait-il, avec sa place centrale unique, ses platanes, son kiosque, les terrasses des cafés, son concert hebdomadaire, est tout à fait dans la note agréable et si séduisante de nos petites villes de Provence ».

C'est certainement là l'un des charmes de notre ville de posséder une place ombragée qui demeure le cœur de la cité et l'un des atouts touristiques les plus attractifs.

## Nouveau service de salubrité publique

**SAXON (St).** — Le Conseil communal de Saxon a décidé que dorénavant les ordures seront ramassées chaque 15 jours.

En outre, ce travail se fera avec un camion spécial et non plus avec le camion communal.

## Le journal des scouts

**SAXON (St).** — A Saxon vient de paraître le premier numéro du journal des scouts de la localité.

Cette première édition, qui est une réussite, a remporté un vif succès auprès de la population.

Le but de ce journal est de resserrer les liens entre les routiers et la population. Nous sommes certain qu'il sera atteint.

## St-Maurice et le district

## Ils descendront le Niger

**ST-MAURICE (P.E.).** — De nombreux promeneurs ont été très étonnés de voir depuis quelques jours des scouts se livrer à de nombreux exercices de même que des descentes en canot sur le canal de l'usine de Lavay. Cette équipe de dix éclaireurs avec à sa tête l'explorateur H. M. Berny, a choisi notre région pour se familiariser avec le matériel et spécialement pour s'endurcir physiquement, ceci pour réaliser la descente du Niger en Afrique. L'expédition se propose de faire les 4.200 kilomètres du fleuve.

Le voyage se déroulera sur une période de trois mois. Parmi eux se trouve un Gatanais qui a passé onze mois en Suisse et qui rentre dans son pays à la faveur de ce voyage. Celui-ci coïncidera avec le cinquantenaire du Mouvement éclairé en Suisse et se dénommera « Safari Scout ».

## † M. Pierre Perraudin

**SAINT-MAURICE (PE)** — Nous apprenons le décès survenu à la clinique St-Amé à St-Maurice de M. Pierre Perraudin âgé de 82 ans. Le défunt fut un exemple de fidélité puisqu'il travailla durant 35 ans au couvent de Verollier.

Nous prions la famille de M. Perraudin de croire à notre profonde sympathie.

## Renaissance du tourisme

**MARTIGNY.** — Samedi, dimanche et lundi, une circulation extraordinaire a marqué ces journées de trêve de la Pentecôte. Quoique le Grand-Saint-Bernard ne soit pas encore ouvert — et il le sera vraisemblablement pour la fin de la présente semaine — les automobiles se succédaient à un rythme impressionnant. L'office du tourisme débordait d'une foule de touristes avides de renseignements et de précisions de tous genres. Il ne semble pas que les accidents se soient produits à part quelques légers accrochages sans importance.

## Une bibliothèque paroissiale

**SAXON (St).** — Dès l'automne 1962, grâce au dévouement désintéressé du révérend abbé Clerc, curé de Saxon, une bibliothèque paroissiale entrera en service.

On s'occupe, actuellement, d'organiser ce service qui était d'une nécessité urgente.

## Rallye-surprise de la Sté de Développement

**CHALAIS.** — La Société de Développement de Chalais organisait dimanche dernier son Rallye-Surprise qui est en quelque sorte la sortie annuelle de la Sté.

Aussi une dizaine de voitures devant transporter une quarantaine de participants se trouvèrent à 9 h. sur la superbe place des écoles, pour prendre possession d'un questionnaire au moyen duquel on pouvait atteindre le but de ce rallye. Ce questionnaire, très bien élaboré et très instructif, conduisit les concurrents à travers la forêt de Finges jusqu'à Loèche-ville, pour redescendre ensuite par la route sinueuse de Varone-Salquenen et de Sierre remonter à Montana plus spécialement au lieu dit « Plumachi » au milieu d'un décor inoubliable qui fut apprécié par tous les participants. Il convient de relever que tout au long des 50 km. du parcours de nombreux arrêts s'imposaient afin de permettre aux concurrents de répondre aux 15 questions exigées allant du sport aux dates de construction de certaines belles œuvres qui font la beauté de notre canton dans cette région.

Le président donna ensuite connaissance de la maquette définitive élaborée par notre membre M. Serge Albasini qui sera reproduite sur notre Drapeau qui aura l'honneur d'être inauguré les 25 et 26 août prochains à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de notre Société. Nous aurons l'occasion de revenir sur les festivités qui marqueront l'inauguration de cet emblème, mais disons d'ores et déjà qu'il nous fut agréable d'apprendre qu'une revue est déjà élaborée sur papier grâce au talent et à l'expertise plume de M. Martin Camille, compositeur et directeur de chant émérite. Aussi chacun salua par une forte ovation le choix de cet auteur.

Les participants se retrouvèrent enfin tous à 19 h. à la salle du Café Central pour prendre possession des nombreux et beaux prix qui récompensèrent tous les concurrents grâce aux généreux donateurs qui ont noms Bruttin frères Garage de Noés, Epicerie Hector Métrailler Chalais, sans oublier le challenge offert par les 5 membres de notre comité. Aussi c'est par des applaudissements nourris en faveur des organisateurs, donateurs et concurrents que prit fin cette belle journée marquée du bel esprit qui régnait au sein de la Société de Développement « Edelweiss » de Chalais.

Le Rallye 1962 étant du passé, que vive celui de 1963 ce sera notre vœu. Un participant

### RESULTATS :

1. Equipe Devanthery Charles, 73 points ; 2. Mathieu René, 70 ; 3. Perruchoud Fridolin ; 4. Albasini Serge ; 5. Perruchoud Fernand ; 6. Bovier Jean ; 7. Antille Pierrot, etc...

### La famille de

MADEMOISELLE

Eliette RUDAZ

à Vex

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui par leurs prières, leur présence, leurs offrandes de messe, leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans sa cruelle épreuve.

Un merci spécial à la classe 1945 ainsi qu'à la jeunesse de Vex.

## Elargissement de la route

**SIERRE (Bl).** — Les services publics ont commencé hier des travaux à l'est de Sierre qui, depuis pas mal de temps, étaient d'une urgente nécessité. Il s'agit en effet de l'élargissement du premier virage après le pont du chemin de fer. Signalons en outre que les travaux entrepris sur la route cantonale tirent à leur fin.

## Entre Allemands

**NOES (Ds).** — A la sortie de Granges hier matin vers 10 h. 30, dans un virage assez difficile, deux voitures allemandes sont entrées violemment en collision. Par chance, tout se solde par des dégâts matériels relativement importants.

## Monthey et le lac

## Blessé en jouant

**MONTHEY (PE).** — Jouant alors qu'il était au match de football en compagnie de son père le petit Enrico Rizzo s'est blessé assez profondément à la tête en tombant contre un montant d'une barrière. Il reçut les premiers soins nécessaires sur place.

Son état nécessitera quelques points de sutures.

## Problèmes du maintien de l'ordre en Algérie

# Premier «combat naval miniature»

ALGER (Afp). — Les problèmes du maintien de l'ordre au lendemain de l'auto-détermination ont été longuement étudiés hier matin à Rocher Noir, siège de l'exécutif provisoire.

Participaient à cette réunion de travail : M. Christian Fouquet, haut-commissaire de la République en Algérie, le général Michel Fourquet, commandant supérieur des forces en Algérie, M. Abderrahmane Farès, président de l'exécutif provisoire, le Dr Chawki Mostefai, délégué aux affaires générales.

Différentes personnalités civiles et militaires dont M. El Hasser, délégué à l'ordre public de l'exécutif provisoire, assistaient aux entretiens.

On indique au haut commissariat que les problèmes ont été envisagés sous des optiques très voisines et qu'une atmosphère de parfaite cordialité a régné tout au long de la réunion.

La matinée a été relativement calme à Alger. Un attentat a fait un mort : un Musulman qui attendait l'autobus à Bab-el-Oued. D'autre part trois hold up ont été enregistrés

### Découverte d'un charnier

TUNIS (Afp). — L'agence de presse du FLN, Algérie Presse-Service, dans une dépêche datée de Constantine, déclare qu'un charnier contenant plus de 400 cadavres d'Algériens et d'Algériennes a été découvert dans le djebel Sidi Abdelah, au lieu dit « Ferme El-Aounou » (Constantinois).

### Bouclage à Oran

ORAN (Afp). — Le quartier de la nouvelle préfecture d'Oran où ont opéré ces derniers jours des commandos OAS a été entièrement bouclé mardi après-midi.

On ne connaît pas encore les résultats des perquisitions.

### Bombardement au mortier

ORAN (Afp). — Un cantonnement des gendarmes mobiles dans le centre d'Oran et une école où est installé un régiment d'infanterie ont été bombardés mardi après-midi au mortier. Six obus sont tombés à 13 heures dans les cantonnements. Un gendarme a été blessé.

## M. «K» est ravi de l'entente signée sur le Laos et envoie messages à Kennedy et MacMillan

MOSCOU (Afp). — Dans un message qu'il a adressé au prince Souvanna Phouma, et dont l'agence Tass diffuse le texte, M. Nikita Khrouchtchev déclare notamment que la création au Laos d'un gouvernement d'unité nationale « constitue un pas sérieux dans la voie du règlement du problème laotien ». « En assurant la neutralité et l'indépendance du Laos, ajoute-t-il, votre gouvernement pourra également résoudre plusieurs autres problèmes nationaux qui sont pour votre pays d'un intérêt vital ».

En adressant ses félicitations au prince et au peuple laotien, M. «K.» déclare que la formation du gouvernement de coalition « marque la victoire de la politique de paix et de coopération internationale ». Il exprime en même temps l'espoir que les relations d'amitié et de coopération existant entre l'URSS et le Laos continueront à se développer.

M. Khrouchtchev a adressé également des messages au président Kennedy et à M. MacMillan.

Dans des messages adressés au président Kennedy et à M. MacMillan, M. Khrouchtchev souligne que la formation au Laos d'un gouvernement de coalition présidé par le prince Souvanna Phouma, « peut marquer un tournant aussi bien dans l'existence du peuple laotien que dans le

avant midi. Ils ont rapporté à leurs auteurs 183.000 NF. Le premier a été effectué par trois Européens masqués et armés au siège d'une société d'appareils de radio et de télévision, le second dans les bureaux de la Compagnie Française des pétroles, le dernier dans une recette des postes et télécommunications, déjà plusieurs fois cambriolée.

Enfin, l'on a appris dans la matinée qu'un « combat naval miniature » — le premier peut-être qui se soit produit dans l'histoire des événements d'Algérie — s'est déroulé lundi vers 8 h. 30 à quelques milles d'Alger.

Une vedette avec 11 hommes à bord avait appareillé clandestinement à la Madrague — plage populaire à une vingtaine de kilomètres d'Alger.

L'embarcation, qui partait pour une destination inconnue, fut prise en chasse par un garde-côtes, qui tenta

de l'arraisonner. Les passagers de la vedette saisirent alors des grenades offensives qu'ils jetèrent sur le pont du garde-côtes. Des coups de feu furent tirés. Alertés par les détonations, des dizaines de témoins assistaient au spectacle depuis le rivage. Quelques jeunes gens, utilisant des hors-bord rallièrent le lieu du combat.

Finalement, le garde-côtes prit du champ et commença à tirer avec son canon en direction de la vedette, l'encadrant en ultime signe d'avertissement. Les 11 hommes se jetèrent alors à l'eau pour gagner le rivage à la nage. Ils furent recueillis par les hors-bords qui s'enfuirent à toute vitesse.

### Accusations contre l'OAS

TUNIS (Reuter). — L'Algérie Presse-Service rapporte de Biskra que plusieurs enfants musulmans de cette localité sont actuellement en traitement dans un hôpital, avec des symptômes d'intoxication. Ils avaient mangé des bonbons trouvés dans la rue. La population craint que les enfants aient avalé des bonbons empoisonnés distribués par l'OAS.

### Exécution en URSS

MOSCOU (Afp). — Une nouvelle exécution capitale, la quatrième en l'espace de quatre jours pour trafic sur des produits alimentaires, a eu lieu en URSS. Les trois premières ont eu lieu en Ukraine.

Le journal « Selskaya Jizn » (Le vie rurale) annonce que Josas Tamachauskas, vérificateur en chef au grand combinat de boucherie-conserverie industrielle de Kaunas (Lituanie), a été passé par les armes. Chef d'une bande qui avait réussi à détourner plus de 150.000 roubles en trafiquant sur la viande et les conserves, Tamachauskas avait été trouvé en possession de diverses valeurs et de 16 kg de monnaies d'or de l'époque tsariste dissimulées chez lui.

## Des positions assez scabreuses

# Couve de Murville au Sénat

PARIS (Afp). — « La France a toujours été et reste partisan de la négociation, de la recherche de l'entente à condition que la négociation puisse être utile et s'engager avec une certaine bonne volonté réciproque, dans une atmosphère de détente et avec méthode », a déclaré hier soir devant le sénat M. Maurice Couve de Murville, ministre des affaires étrangères, en conclusion du débat institué sur la politique étrangère par les sénateurs.

Le ministre entendait justifier l'absence de la France de la conférence du désarmement à Genève.

« La France, a-t-il ajouté, n'entend en aucune façon se désintéresser du désarmement qui est une des questions essentielles de la guerre froide ».

Après avoir rappelé la position de la France en matière de contrôle, le ministre a reconnu que c'est la première fois que la France s'abstenait d'assister à une telle conférence.

« Mais c'est aussi la première fois, a-t-il dit, qu'une conférence s'ouvre dans des conditions aussi peu satisfaisantes ».

« L'expérience a montré d'ailleurs, a déclaré encore M. Couve de Murville, que commencée à 18, la conférence de Genève a tourné à une conférence à deux, dont ont été exclus, non seulement ceux qui ne s'y trouvaient pas mais ceux qui s'y trouvaient présents ».

Et le ministre d'ajouter : « Après trois mois de travaux, la conférence n'a même pas encore commencé à traiter du désarmement ».

Répondant d'autre part aux reproches du groupe communiste, de développer en Allemagne un esprit de revanche, M. Couve de Murville, mi-

NATIONS UNIES (Afp). — La diplomatie britannique, malgré l'appui des Etats-Unis, a subi mardi à l'Assemblée générale des Nations Unies un sérieux échec. Tout d'abord, elle n'a pas réussi à faire admettre que l'inscription de la question de la Rhodésie du sud soit votée à la majorité des deux tiers au lieu de la majorité simple. Puis, quand ce vote intervint à la majorité simple, le nombre de voix pour l'inscription de la question a

afro-asiatiques et autres, et le bloc soviétique. C'est ce qui s'est produit.

C'est le Ghana qui avait présenté une motion écartant purement et simplement l'application des règlements de procédure prévoyant que l'Assemblée ne peut renverser une décision antérieure — celle de limiter l'ordre du jour de la session à la question du Ruanda Urundi. Cette motion, qui n'exigeait que la majorité simple, fut approuvée par

## Déconvenue en Grande-Bretagne

# Echec de la diplomatie

l'ordre du jour dépassa les deux tiers.

Nul doute que ce résultat ait été pour la diplomatie britannique à la fois une surprise et une profonde déception. Les représentants britanniques faisaient montre d'un certain optimisme quant aux possibilités d'empêcher l'inscription. Cette prévision ne tenait pas compte de la majorité automatique qui résulte à l'Assemblée générale de toute alliance entre « non-alignés,

55 voix contre 35 et 13 abstentions.

Le vote de l'Assemblée est le premier succès politique de la commission dite « des dix-sept » pour l'application de la déclaration de l'Assemblée générale sur l'octroi de l'indépendance aux populations et pays coloniaux. C'est ce comité qui, ayant pourtant négocié avec la Grande-Bretagne, avait demandé que l'Assemblée générale, sans attendre la session de septembre, étudie l'avenir de la Rhodésie du sud.

## Festival de Saint-Sébastien

SAINT-SEBASTIEN (Afp). — Le film allemand « Constanze », tiré d'une comédie de Somerset Maugham, a été longuement applaudi mardi après-midi par les spectateurs et les critiques au Palais du Festival. Ce film, interprété par Lilli Palmer et Peter van Eyck, a été très apprécié. Les commentateurs soulignent que « Constanze » peut d'ores et déjà prétendre au palmarès.

### 61.000 mètres dans l'espace

BASE AERIENNE EDWARDS (CALIFORNIE) (Afp). — Le pilote d'essai Bob White a atteint mardi une altitude d'environ 61.000 mètres dans l'espace à bord d'un avion expérimental X-15 spécialement construit pour atteindre 130.000 mètres ou plus au cours de tentatives prévues d'ici à la fin de l'année.

White a atteint son altitude maximum 155 secondes après avoir été largué à 14.000 mètres par un B-52.

## Le général Kassem a annoncé les élections

BAGDAD (Afp). — Le général Kassem, premier ministre d'Irak, dans une déclaration au quotidien « Al Saoura » a annoncé que « l'année prochaine sera celle de la formation du parlement, qui sera élu dans des conditions démocratiques comme jamais le Moyen-Orient n'en a connues ».

Soulignant que la révolution suit attentivement les activités « des vestiges de l'ancien régime », il a annoncé qu'avant les fêtes du 14 juillet (anniversaire de la révolution irakienne de 1958) et avant la mise en application de la constitution et des élections générales, il serait procédé « à une épuration de tout l'appareil gouvernemental » pour assurer que les élections seront libres de toute déviation réactionnaire.

Après avoir dit que la révolte kurde avait été écrasée et qu'il ne restait que quelques groupes de bandits dont les activités sont limitées à deux districts, le général Kassem, parlant de la visite à Damas de la délégation économique irakienne, a déclaré : « Nous avons aboli les visas entre notre sœur la Syrie, et nous car il ne doit pas exister de frontière entre les parties de la nation arabe et nous assisterons l'économie syrienne de toutes nos forces ».

## Questions à débattre en Europe

# RUSK DONNE SON OPINION

Dans une interview accordée à la « Voix de l'Amérique » une semaine avant son départ pour l'Europe, où du 19 au 28 juin il doit avoir des entretiens à Paris, Bonn, Londres et Lisbonne, le secrétaire d'état Dean Rusk a exposé son point de vue sur les questions suivantes qui doivent faire l'objet de ses entretiens avec les dirigeants des capitales qu'il visitera :

**POLITIQUE NUCLEAIRE :** nous pensons que nous ne devons pas contribuer directement à accroître le nombre des pays possédant des armes nucléaires. « Nous préférons beaucoup conclure des accords qui, par exemple, interdiraient les essais d'armes nucléaires, mettraient l'énergie nucléaire au service de la paix, et nous préférons faire tout notre possible pour empêcher une prolongation indéfinie de la course aux armements nucléaires dans la situation mondiale actuelle ».

**BERLIN :** « Je ne m'attends aucune difficulté dans nos discussions avec nos alliés au sujet de la question berlinoise. Il existe, comme vous le savez, des points de vue différents à Paris en ce qui concerne la procédure et la tactique à adopter, mais cela ne reflète pas des divergences de vue fondamentales sur le fond de la politique à suivre ».

Le secrétaire d'état Rusk a laissé entendre qu'il ne reverrait sans doute pas l'ambassadeur de l'URSS Anatole Dobrynine pour poursuivre avec lui les entretiens exploratoires au sujet de Berlin avant son départ pour l'Europe.

**LAOS :** en réponse aux critiques formulées à titre personnel par le sénateur démocrate de l'état de Montana, Mike Mansfield, au sujet de la politique laotienne de l'administration Kennedy, qui selon le leader de la majorité démocrate au sénat « n'a pas engendré la stabilité que l'on avait pu espérer », le secrétaire d'état Dean Rusk a concédé que l'on ne voyait pas dans le sud-est asiatique la stabilité que l'on aurait pu espérer à la suite de quinze ans d'efforts.

« Je pense que s'il se révèle que les parties en présence au Laos ont réglé sérieusement le problème de la constitution d'un gouvernement de coalition neutre et décidé à défendre l'indépendance du pays des accords satisfaisants pour la continuation de l'aide des Etats-Unis seront élaborés ».

**CHINE COMMUNISTE :** comme on lui demandait si la famine qui règne en Chine Populaire ne pousserait pas le gouvernement de Pékin dans une aventure militaire dans le

sud-est asiatique, M. Rusk a répondu qu'il pensait que « les Chinois devaient savoir que s'ils avançaient en Asie du sud-est et inauguraient une politique d'aventure, dans cette région, ils s'apercevraient non seulement que les peuples du sud-est asiatique s'opposeraient à de telles initiatives, comme ils l'ont fait tout au long de leur histoire, mais que ces peuples bénéficieraient de l'appui le plus puissant possible des peuples d'autres pays ».

En ce qui concerne la politique nucléaire de l'alliance atlantique, M. Rusk a tenu à souligner que « les Etats-Unis n'avaient eu aucune requête du président de Gaulle » en vue de l'obtention d'une aide nucléaire. Il a expliqué la coopération dans ce domaine entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne en faisant remarquer qu'elle remontait à la seconde guerre mondiale.

**AIDE AUX PAYS COMMUNISTES :** M. Rusk s'est à nouveau prononcé en faveur d'une aide américaine à la Yougoslavie et à la Pologne en soulignant que les Etats-Unis devaient faire montre de « souplesse » afin de demeurer en contact avec certains des pays communistes dont les peuples désirent renouer les liens avec la civilisation occidentale.

## La chaumière du roi Baudouin menacée par les flammes

TONGRES (Reuter). — Un incendie de forêt a manqué détruire la chaumière du roi Baudouin, qui est située dans une des parties les plus sauvages du Limbourg, Wanders. Cette résidence d'été constituait le cadeau de noce du roi à la reine Fabiola. L'aménagement intérieur est sur le point d'être achevé, et le couple allait s'y installer. Mais samedi, un violent feu de forêt éclata.

La chaumière ne fut sauvée que grâce à un brusque changement de direction du vent. Une enquête établit qu'il s'agissait d'un incendie criminel. Lundi soir, la police n'avait pas encore trouvé les coupables.

■ **LE CAP (Afp).** — Le parlement sud-africain a voté en troisième et dernière lecture mardi le projet de loi contre le sabotage, après avoir rejeté, par 86 voix contre 42, un amendement du parti uni, dont le chef est M. de Villiers-Graaf, qui s'élevait contre les « pouvoirs excessifs attribués par la loi au ministre de la justice, M. B. J. Vorster ».

## Nouvelle explosion américaine

WASHINGTON (Afp). — La commission de l'énergie atomique américaine et le département de la défense précisent dans un communiqué que la nouvelle explosion atmosphérique américaine a été de puissance moyenne et que l'engin a été lancé d'un avion.

Le communiqué ajoute que l'explosion a eu lieu à environ 15 h. 30 gmt mardi.

Il s'agit de la 18ème explosion atmosphérique américaine de la série « Dominic » actuellement en cours dans le Pacifique et qui a débuté le 25 avril dernier aux abords de l'île Christmas dans le Pacifique central.

## Manifestation pro-Franco en Espagne

MADRID (Reuter). — Plusieurs milliers d'habitants de la ville de Guadalajara, dans le centre de l'Espagne, ont manifesté mardi en faveur du général Franco et contre les personnes de l'opposition qui participèrent la semaine dernière au 4ème congrès du mouvement européen, à Munich. Les manifestants portaient des banderoles avec les inscriptions telles que « Espagnols, unissez-vous contre la trahison » et « Châtiez les traîtres de Munich ».